Financer le Développement
Durable en Afrique subsaharienne

L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LA TAXONOMIE VERTE DU SÉNÉGAL



MEFP
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

METE

Global Gateway
The EU Sustainable Finance Advisory Hub

Cofinancé par l'Union européenne

coopération allemande

Ce document est co-financé par l'Union Européenne dans le cadre du EU Sustainable Finance Advisory Hub (EUSFAH), une initiative de la stratégie Global Gateway, et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à travers les projets "Renforcer la Finance durable au Sénégal" et "Sustainable Economic Transformation and Sustainable Finance", mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. L'initiative est réalisée avec l'appui des cabinets Climate Bonds initiative BI et Ambire Global et la contribution de ONU-Femmes. Le contenu de cette publication est de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, du BMZ ou de la GIZ.

Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

ONU FEMMES

POUR TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Climate Bonds INITIATIVE

ambire GLOBAL

TABLEAU DES MATIÈRES

Acronymes et abréviations.....5
1. Introduction.....6
2. Contexte : Le genre dans les cadres de taxonomie durable/verte.....8
3. Processus et méthodologie d'intégration du genre dans la taxonomie verte du Sénégal.....10
4. Le genre dans la composante des MSS de la Taxonomie Verte du Sénégal.....13
5. Co-bénéfices Genre des activités dans la taxonomie verte du Sénégal.....17
5.1. Méthodologie pour mesurer les co-bénéfices genre.....17
5.2. Résultat de l'analyse sectorielle des co-bénéfices genre.....17
Secteur de l'agriculture et foresterie.....18
Secteur de l'énergie.....20
Secteur du transport.....24
Secteur de l'eau et de l'assainissement.....28
Secteur de l'industrie.....30
Secteur de la construction.....33
6. Leçons Apprises et Recommandations.....35
Annexe 1. Le genre dans la composante MSS de la taxonomie.....40
Annexe 2. Analyse des Co-Bénéfices Genre par Secteur de la Taxonomie.....54

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures:

Figure 1 Feuille de route.....9

Encadrés:

Encadré 1. Normes internationales utiles pour intégrer le genre dans les taxonomies durables.....12
Encadré 2. Améliorer les co-bénéfices de genre dans l'énergie éolienne au Sénégal.....17
Encadré 3. Exemples de co-bénéfices de genre des transports publics au Sénégal.....20
Encadré 4. L'entreprise Kaoplast dirigée par des femmes.....3

Tableaux:

Tableau 2. Analyse des co-bénéfices genre des activités dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.....14
Tableau 3. Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur de l'énergie.....16
Tableau 4. Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur du transport.....19
Tableau 5. Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur de l'eau et l'assainissement.....21
Tableau 6. Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur industriel.....22
Tableau 7. Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur de la construction24

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

FPG	Points Focaux Genre
GET	Groupes experts techniques
GIZ	Coopération allemande au développement (Deutsche Gesellschaft für
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MFB	Ministère des Finances et du Budget
METE	Ministère des Finances et du Budget
MSS	Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique
OHS	Santé et sécurité au travail
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes
PME	Petites et moyennes entreprises
UN WEPs	Petites et moyennes entreprises
VBG	Violence basée sur le genre
WBCSD	World Business Council for Sustainable Development



1. INTRODUCTION

La **Taxonomie verte du Sénégal** est un système de classification permettant d'identifier les activités et investissements qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Il s'agit essentiellement d'un outil destiné à orienter les flux de capitaux vers des projets verts et durables. Depuis 2023, le ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (METE) et le ministère des Finances et du Budget (MFB), avec l'appui technique de la Coopération allemande au développement (GIZ) travaillent à l'élaboration de cette taxonomie verte. Plus récemment, ONU Femmes s'est jointe à l'effort pour fournir l'appui technique pour soutenir l'intégration des considérations de genre dans la taxonomie.

La **taxonomie verte du Sénégal** est alignée sur les objectifs stratégiques du pays. Elle vise à répondre aux priorités définies dans les plans et politiques gouvernementaux. Elle garantit également que les investissements verts ne nuisent pas involontairement à l'environnement ou à la société, réduit les incertitudes et rassure les investisseurs sur leur contribution à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, tout en évitant le greenwashing. À mesure que la finance verte et durable prend de l'ampleur, les taxonomies répondent au besoin des investisseurs d'avoir des informations fiables et sur les activités et projets qu'ils financent

La taxonomie verte du Sénégal est l'une des rares au monde à intégrer une analyse de genre. Dès le début du processus, le gouvernement du Sénégal (à travers les ministères de l'Environnement et de la Transition Écologique, et des Finances et du Budget) a décidé d'intégrer une dimension genre afin de garantir que la finance verte contribue à une transition inclusive et équitable, conformément aux engagements nationaux et internationaux du Sénégal en matière d'égalité de genre et de développement durable. Cela reflète la reconnaissance du rôle essentiel joué par les femmes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, en particulier dans des secteurs clés comme l'agriculture. Les taxonomies vertes demeurent des outils relativement récents. Il s'agit de la première taxonomie verte du Sénégal, et de la quatrième en Afrique subsaharienne. Elle se distingue également comme la seule sur le continent à intégrer explicitement des considérations de genre. Les enseignements tirés de ce processus serviront à informer des initiatives similaires dans d'autres pays, ainsi que les futures taxonomies au Sénégal.

Ce rapport décrit le processus d'intégration des considérations de genre dans la Taxonomie Verte du Sénégal et fournit un résumé des principaux résultats.Il accompagne la taxonomie verte et s'adresse à tous les acteurs de l'écosystème de la finance durable souhaitant en apprendre davantage sur l'expérience du Sénégal en matière d'intégration du genre dans les taxonomies de la finance verte. La première section présente le contexte de l'intégration des considérations de genre dans les cadres de taxonomie de la finance durable/verte. La deuxième section donne un aperçu du processus et de la méthodologie utilisés dans le cas du Sénégal. Les troisièmes et quatrièmes sections résument les « résultats » de ce processus : un aperçu de l'intégration des considérations de genre dans les Garanties Sociales Minimales (MSS) – section trois ; et une analyse des co-bénéfices en matière de genre des activités vertes dans les six secteurs[1] couverts par la taxonomie de la finance vert du Sénégal – section quatre. Enfin, le rapport se termine par des enseignements et des recommandations tirés de l'expérience du Sénégal en matière d'intégration du genre dans la taxonomie verte.

[1] Les principaux secteurs économiques sélectionnés pour le cadre de taxonomie verte du Sénégal sont les suivants : (1) agriculture et foresterie, (2) énergie, (3) transports, (4) industrie, (5) eau et assainissement, et (6) construction.

2. CONTEXTE : LE GENRE DANS LES CADRES DE TAXONOMIE DURABLE/VERTE

On reconnaît de plus en plus, à l'échelle mondiale, l'importance des taxonomies de la finance durable comme instruments pour financer la transition vers une économie verte. À ce jour, environ 50 taxonomies sont en vigueur ou en cours d'élaboration, avec deux initiatives régionales développées (UE et ASEAN). En Afrique, seuls quatre autres pays, en plus du Sénégal, se sont engagés dans le développement de taxonomies vertes : l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, le Rwanda et le Kenya.

Une évaluation récente des taxonomies durables, publiée par ONU Femmes[2] , montre que jusqu'à présent, **les taxonomies ont eu tendance à privilégier les objectifs climatiques ou environnementaux, tandis que les objectifs sociaux sont souvent peu ou pas abordés.** Toutes les taxonomies publiées dans le monde incluent l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et la plupart intègrent d'autres objectifs environnementaux durables ou « verts ». Cependant, seuls 5 des 30 taxonomies examinées par le World Business Council for Sustainable Development intègrent des objectifs sociaux.

Les développeurs de taxonomies ont intégré l'égalité de genre de différentes manières. Cela inclut : (i) l'intégration du genre dans la composante des Garanties Sociales Minimales ; (ii) la définition de groupes cibles spécifiques dans les critères d'éligibilité de la taxonomie ; (iii) l'étiquetage de la pertinence des activités en matière de genre (gender tagging) ; (iv) l'inclusion d'objectifs sociaux/de genre dédiés.

Dans la plupart des taxonomies verte/durable, les questions sociales sont généralement abordées à travers des garanties sociales minimales, souvent ancrées dans les normes internationales des droits humains et alignées sur la législation nationale. Celles-ci couvrent souvent certains aspects de l'égalité de genre (par exemple, la non-discrimination et l'égalité salariale), mais ces aspects ne sont pas toujours explicitement mentionnés. Par exemple, le cadre de la taxonomie de la Colombie exige que les activités économiques respectent le cadre réglementaire et les politiques locales, et mettent en œuvre un système de gestion sociale conforme aux normes de performance de l'IFC (International Finance Corporation). Le cadre de l'Afrique du Sud inclut les conventions

[2] https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2025/06/sustainable-finance-taxonomies-with-gender-equality-considerations

fondamentales de l'OIT dans ses garanties minimales, y compris la Convention sur l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale

Certaines taxonomies fixent des objectifs spécifiques pour soutenir les populations marginalisées dans les critères d'éligibilité des activités économiques, à travers différents objectifs de durabilité. Par exemple, la taxonomie des ODD de la Chine classe les activités économiques selon leur potentiel à contribuer aux objectifs de développement durable, allant ainsi au-delà des seules activités « vertes ».

Certains développeurs de taxonomies ont reconnu l'égalité de genre comme un thème transversal nécessitant l'application d'une perspective de genre lors de la sélection des secteurs et activités économiques, et/ou identifient les « co-bénéfices » des investissements en faveur de l'égalité de genre. Par exemple, dans le cas de la Mongolie, des indicateurs spécifiques au genre sont proposés pour mesurer, vérifier et rendre compte de l'impact. Ceux-ci pourraient également être proposés comme critères d'évaluation supplémentaires pour l'alignement avec la taxonomie.

Enfin, certaines taxonomies définissent un objectif social spécifique pour lequel un critère de « contribution substantielle » est développé. La taxonomie durable du Mexique a été la première au monde à cibler l'égalité de genre comme objectif de durabilité. L'approche de l'égalité de genre est neutre sur le plan sectoriel, la « contribution substantielle » étant déterminée au niveau de l'entité (ou de l'organisation) plutôt qu'au niveau de l'activité économique. La contribution d'une entité à l'égalité de genre est déterminée par un Indice d'Égalité de Genre, qui évalue une entité sur la base des meilleures pratiques en matière de politiques, mécanismes et stratégies liés à trois piliers : (a) travail décent ; (b) bien-être ; et (c) inclusion sociale — couvrant les moyens par lesquels une organisation peut faire progresser l'égalité de genre pour ses employés, ses consommateurs et les communautés dans lesquelles elle opère. L'indice peut également être utilisé pour évaluer les activités « vertes ».

3. PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE D'INTÉGRATION DU GENRE DANS LA TAXONOMIE VERTE DU SÉNÉGAL

L'approche choisie au Sénégal a été d'intégrer le genre à travers la composante des Garanties Sociales Minimales (MSS). Cette approche vise à garantir que les femmes et les filles ne soient pas négativement affectées par les activités alignées à la taxonomie, et que ces activités ne contribuent pas à aggraver les inégalités de genre existantes. Étant donné qu'il s'agissait de la première taxonomie de finance verte du Sénégal, le processus d'intégration du genre a été considéré comme une opportunité d'apprentissage pour les futures révisions de la taxonomie de finance durable du pays. En ce sens, l'approche MSS, qui est appliquée au niveau de l'entité, a offert une manière réalisable de « tester pour la première fois » tout en apprenant au fil du processus.

Le genre a également été bien intégré dans le cadre de gouvernance de la taxonomie verte, notamment à travers la désignation de points focaux genre au sein de chaque groupe technique sectoriel. Ces experts ou points focaux genre sectoriels ont été désignés pour participer aux groupes techniques sectoriels chargés d'informer et de valider le développement de la taxonomie. Leur rôle était d'assurer l'intégration des éléments liés au genre dans les discussions — par exemple, en lien avec les activités vertes prioritaires sélectionnées par secteur, et dans une certaine mesure, les critères techniques de sélection lorsque cela était pertinent. Leur rôle comprenait également l'identification de moyens pour renforcer les garanties sociales minimales du point de vue du genre, ainsi que les co-bénéfices de genre associés aux activités vertes au Sénégal. Les points focaux genre ont participé aux discussions des groupes techniques sectoriels selon les besoins du processus de taxonomie, ainsi qu'à un atelier ad hoc sur le genre pour finaliser et valider les éléments liés au genre dans la Taxonomie verte du Sénégal.

Co-bénéfices de genre des investissements verts. La participation des PFG aux discussions et aux analyses menées par les groupes techniques sectoriels a permis, comme résultat indirect du processus, de produire une analyse des co-bénéfices de genre des activités vertes prioritaires par secteur.

PROCESSUS D'INTÉGRATION DU GENRE DANS LA TAXONOMIE VERTE DU SÉNÉGAL :

L'intégration du genre dans la taxonomie verte du Sénégal a suivi une approche structurée et participative en étapes, résumée dans la feuille de route adoptée **(voir figure 1 ci-dessous).**

1. Nomination des Points Focaux Genre (PFG). Le processus a débuté par l'élaboration des Termes de Référence et la sélection des PFG. Au Sénégal, il a été décidé de nommer la personne responsable de la cellule genre des ministères sectoriels concernés comme Point Focal Genre pour le processus de taxonomie.

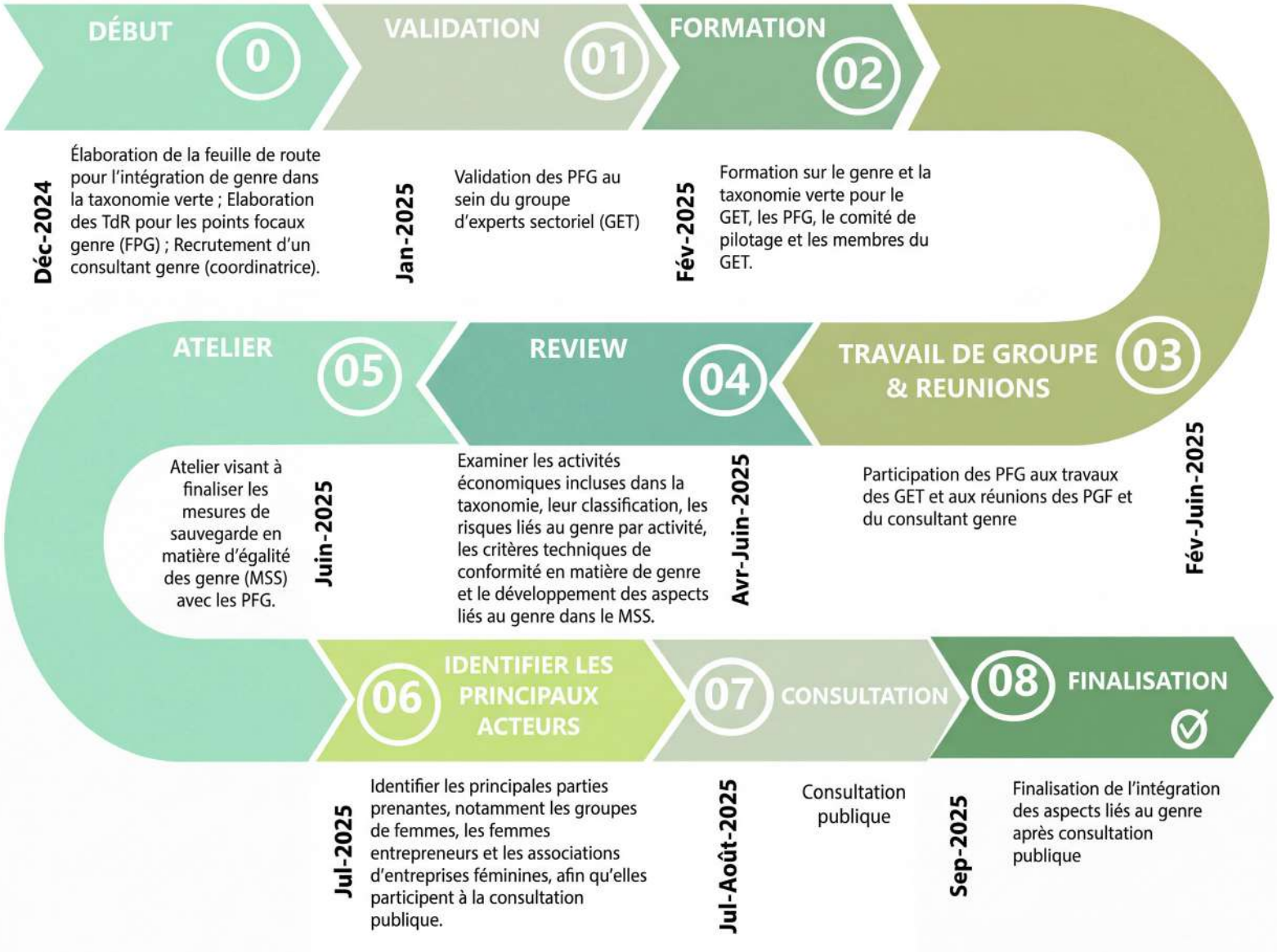
2. Formation des PFG et renforcement des capacités des acteurs stratégiques. Pour renforcer les capacités et assurer une compréhension partagée des enjeux de genre dans les taxonomies vertes, des sessions de formation ciblées ont été organisées pour les PFG, les membres des groupes d'experts techniques, et le Comité de pilotage[3]. Ces sessions ont permis de créer une base de connaissances commune et d'outiller les PFG pour contribuer aux étapes suivantes du développement de la taxonomie.

3. Développement de la composante des Garanties Sociales Minimales. Les considérations de genre ont été intégrées par les PFG et soutenu par un expert technique genre dans la composante MSS de la Taxonomie verte du Sénégal, en alignement complet avec les cadres et principes internationaux, ainsi qu'avec les politiques et législations nationales. Cela garantit que les activités sélectionnées ne nuisent pas aux femmes et aux filles, mais respectent, protègent et promeuvent les droits humains.

4. Identification et analyse des co-bénéfices de genre. Sur la base des discussions des groupes d'experts techniques, les PFG ont examiné les activités économiques proposées dans la taxonomie — en analysant leur classification, les risques liés au genre, et les co-bénéfices. Ce processus a été soutenu par un expert technique genre qui a élaboré la méthodologie de classification des co-bénéfices de genre et formalisé l'analyse sur la base des contributions des PFG.

5. Atelier des Points Focaux Genre. Lors d'un atelier d'une demi-journée réunissant les PFG, les analyses des MSS et des co-bénéfices de genre pour chaque secteur ont été finalisées et validées.

[3] Les coprésidents du comité étaient le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique et le ministère des Finances et du Budget. Ils ont été rejoints par les ministères sectoriels des secteurs concernés par la taxonomie et soutenus par la GIZ.


DÉBUT
0
Déc-2024
Élaboration de la feuille de route pour l'intégration de genre dans la taxonomie verte ; Elaboration des TdR pour les points focaux genre (FPG) ; Recrutement d'un consultant genre (coordinatrice).
VALIDATION
01
Jan-2025
Validation des PFG au sein du groupe d'experts sectoriel (GET)
FORMATION
02
Fév-2025
Formation sur le genre et la taxonomie verte pour le GET, les PFG, le comité de pilotage et les membres du GET.
TRAVAIL DE GROUPE & REUNIONS
03
Fév-Juin-2025
Participation des PFG aux travaux des GET et aux réunions des PGF et du consultant genre
REVIEW
04
Avr-Juin-2025
Examiner les activités économiques incluses dans la taxonomie, leur classification, les risques liés au genre par activité, les critères techniques de conformité en matière de genre et le développement des aspects liés au genre dans le MSS.
ATELIER
05
Juin-2025
Atelier visant à finaliser les mesures de sauvegarde en matière d'égalité des genre (MSS) avec les PFG.
IDENTIFIER LES PRINCIPAUX ACTEURS
06
Jul-2025
Identifier les principales parties prenantes, notamment les groupes de femmes, les femmes entrepreneurs et les associations d'entreprises féminines, afin qu'elles participent à la consultation publique.
CONSULTATION
07
Jul-Août-2025
Consultation publique
FINALISATION
08
Sep-2025
Finalisation de l'intégration des aspects liés au genre après consultation publique

4. LE RÔLE DU GENRE DANS LA COMPOSANTE DES MSS DE LA TAXONOMIE VERTE DU SÉNÉGAL

Les considérations de genre ont été intégrées dans les Garanties Sociales Minimales (MSS) du cadre de la Taxonomie verte du Sénégal. Les MSS représentent les garanties sociales minimales garantissant que les émetteurs respectent les exigences réglementaires nationales et/ou les cadres sociaux internationaux. Leur inclusion dans la taxonomie verte du Sénégal est essentielle pour aligner les activités économiques sur les principes de durabilité sociale. Les MSS liées au genre sont jugées essentielles pour garantir que les activités n'aient pas d'impact négatif involontaire sur les objectifs d'égalité de genre ou ne perpétuent pas la discrimination. Ces garanties protègent et promeuvent les droits des femmes, réduisent les inégalités et favorisent des sociétés plus justes et inclusives, en cohérence avec les objectifs plus larges de développement durable et de droits humains.

Les Garanties Sociales Minimales (MSS) liées au genre ont été identifiées à travers une analyse des impacts potentiels qu'une activité (verte) pourrait avoir sur l'égalité de genre. Cela implique l'évaluation de problématiques telles que la discrimination fondée sur le genre, l'accès inégal aux ressources (comme la propriété foncière) ou aux opportunités (emploi), la violence basée sur le genre, les écarts de rémunération, et la participation des femmes aux processus décisionnels. Pour gérer ces risques, les entités (investisseurs) mettent en œuvre des politiques corporatives, plan d'actions et mesures, telles que des évaluations d'impact genre, garantir l'égalité salariale, des mécanismes de prévention et de lutte contre la violence basée sur le genre et le harcèlement (VBGH), ainsi que des formations de sensibilisation à l'égalité de genre. En intégrant ces garanties et stratégies, les organisations peuvent atténuer les risques sociaux et promouvoir l'égalité de genre.

L'égalité de genre est considérée comme une garantie autonome dans la plupart des méthodologies MSS. Dans le cas de la taxonomie du Sénégal, le genre a été intégré à la fois comme garantie autonome et de manière transversale dans les autres normes sociales (gouvernance, chaînes d'approvisionnement, etc.).

En particulier, les considérations de genre ont été intégrées dans les garanties suivantes :

Bonne gouvernance d'entreprise : Les risques lie au genre incluent la sous-représentation des femmes dans les conseils d'administration et les postes de direction, l'absence ou la faible mise en œuvre de politiques de diversité de genre, et les écarts de rémunération. La mise en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance dans les entreprises est essentielle pour assurer la transparence, promouvoir des politiques claires et la diversité de sexes dans les organes de décision (par exemple la présence de femmes dans les conseils et postes de direction, l'égalité salariale).

Lutte contre la corruption: Il est essentiel que les entreprises mettent en place des politiques strictes de lutte contre la corruption et la fraude, y compris des formes spécifiques au genre, avec des mécanismes permettant aux femmes de signaler toute forme de corruption (liée au harcèlement sexuel ou au « sexe contre contrats »).

Engagement communautaire: Les risques incluent l'oubli des besoins des femmes, le renforcement des rôles traditionnels, l'incapacité à impliquer de manière significative les femmes dans la prise de décision communautaire, et l'exclusion des femmes du partage des bénéfices (en matière de terres, d'indemnisation ou de projets de développement). Les entreprises doivent s'engager dans des initiatives qui profitent aux communautés, en veillant à ce que leurs activités aient un impact positif sur l'environnement local, en respectant les droits des filles et femmes locales, et en s'assurant qu'un mécanisme de traitement des plaintes tenant en compte des questions de genre est en place. Les femmes et les groupes de femmes devraient être invités à participer aux réunions, et des évaluations doivent être réalisées afin d'évaluer l'impact sur la violence basée sur le genre et toutes les formes de violence à l'égard des femmes, les perturbations potentielles des moyens de subsistance des femmes et la perte d'opportunités économiques. Des plans d'engagement des parties prenantes tenant compte des questions de genre devraient également être élaborés afin de garantir que les groupes de femmes vulnérables soient inclus dans les processus de consultation.

Pratiques d'approvisionnement: Les risques lie au genre incluent la faible inclusion des entreprises dirigées par des femmes dans les chaînes d'approvisionnement, des critères d'achat défavorables aux femmes, et l'absence de politiques d'approvisionnement sensibles au genre ou d'initiatives de diversité des fournisseurs. La sélection des fournisseurs et des entrepreneurs doit être fondée sur des critères objectifs, en promouvant l'égalité des chances pour tous les fournisseur qualifiés (pas de discrimination à l'étranger, petits fournisseurs ou discrimination basée sur le genre, etc…), et suivre la participation des entreprises féminines qui se voient attribuer des contrats ou mesurer comment impacte des activités d'achat l'autonomisation économique des femmes, ainsi s'attaquer aux disparités basées sur le genre.

Emploi : Les risques liés au genre comprennent les écarts de rémunération entre les sexes pour un travail de valeur égale, la ségrégation professionnelle (les femmes sont concentrées dans des emplois vulnérables et mal rémunérés), l'accès limité à la formation et à l'avancement professionnel, l'accès limité aux congés de maternité/paternité/parentaux et aux horaires flexibles de travail, et les pratiques discriminatoires. Il est important que les entreprises promeuvent l'égalité des chances à tous les niveaux sur le lieu du travail, offrent des conditions de travail équitables, des salaires décents, des possibilités d'évolution de carrière, et un environnement de travail sûr et sain. Cela signifie qu'il faut se conformer à la réglementation du travail, fournir des équipements de protection et garantir des horaires de travail raisonnables, tout en garantissant une tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violence vers tous les employés, y compris le harcèlement sexuel à l'égard des travailleuses.

Santé et sécurité au travail : Les risques liés au genre incluent l'absence de protocoles de santé et sécurité au travail adaptés aux besoins des femmes **et/ ou aux, besoins des femmes enceintes** (comme les équipements de protection), le sous-signalement du harcèlement, et l'exclusion des femmes des formations. La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est primordiale. Les entreprises doivent mettre en œuvre des programmes de santé et sécurité, former les employés, surveiller en permanence les conditions de travail de tous les travailleurs, en particulier les travailleurs des secteurs à haut risque, et les travailleurs vulnérables tels que ceux de l'économie informelle et les travailleurs migrants et jeunes ; les travailleurs des deux sexes, y compris la protection de leur santé reproductive et répondre des besoins des travailleuses (toilettes sûres, terrains de l'entreprise bien éclairés, avec des équipements de protection adaptés au genre).

Non-discrimination, diversité et égalité des chances: Les risques liés au genre incluent la discrimination basée sur le genre, l'incapacité à mettre en œuvre des pratiques de recrutement et de rétention inclusives, les aménagements inadéquats pour les travailleurs ayant des besoins divers et les biais inconscients dans la culture d'entreprise et les systèmes RH. La diversité en milieu de travail enrichit les organisations. Il est crucial que les entreprises adoptent des politiques inclusives, en veillant à ce que toutes les personnes, indépendamment de leur origine, de leur religion, de leur sexe ou de leur handicap, bénéficient de l'égalité des chances.

Veuillez consulter **l'annexe I** pour obtenir un aperçu complet des garanties sociales minimales.

Encadré 1.

Normes internationales utiles pour intégrer le genre dans les taxonomies durables
Dans le cas du Sénégal, les mécanismes et cadres suivants au niveau mondial ont été utilisés pour formuler les éléments genre de la section MSS et assurer la pleine conformité et l'alignement.

Internationally, the Convention on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD) and the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (CERD) establish legal frameworks to prevent discrimination
International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.
Maputo Protocol
UN Human Rights Council. Gender dimensions of the Guiding Principles on Business and Human Rights: Report of the Working Group on the Issue of Human Rights and Transnational Corporations and other Business Enterprises.
UN Women's Empowerment Principles (UN WEPs)
2X Criteria that assess and structure investments that provide women with leadership opportunities, quality employment, finance, enterprise support, and products and services that enhance economic participation and access.
OECD Due Diligence Guidance for Responsible Business Conduct.
ILO's Convention 100 on Equal Remuneration for men and women workers for work of equal value
ILO's Convention 111 against Discrimination (Employment and Occupation) guaranteeing equality of treatment and opportunity
ILO's Convention 183 on Maternity Protection of 14 weeks minimum
ILO's Convention 190 protecting workers against violence and harassment in the world of work.
ILO Human Resources Development Recommendation 195.
ILO guide to International Labor Standards on Occupational Safety and Health
ISO 53800: Guidelines for the promotion and implementation of gender equality and women's empowerment.
ISO 45001 Occupational health and safety management systems.
GRI 406: Non-Discrimination
GRI 405: Diversity and Equal Opportunity standards provide guidelines for inclusive corporate policies.

5. CO-BÉNÉFICES GENRE DES ACTIVITÉS DANS LA TAXONOMIE VERTE DU SÉNÉGAL

La taxonomie verte est un levier stratégique pour orienter les investissements publics et privés vers des activités à forte valeur environnementale. L'analyse des co-bénéfices liés au genre peut aider les investisseurs à orienter leurs capitaux vers des activités qui non seulement contribuent aux objectifs environnementaux, mais contribuent également à l'égalité de genre dans le contexte des transitions vertes. Les co-bénéfices liés au genre sont les effets positifs supplémentaires qu'une activité considérée comme verte peut générer pour les femmes et les filles. Il s'agit, par exemple, des possibilités d'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'accès aux services de base ou de l'amélioration de la santé et du bien-être.

5.1. MÉTHODOLOGIE POUR MESURER LES CO-BÉNÉFICES GENRE

Lors de l'élaboration de la taxonomie verte au Sénégal, les groupes experts techniques (GET) ont identifié les activités vertes des six secteurs prioritaires[4]. Par la suite, une évaluation des co-bénéfices de ces activités a été entreprise sous la direction des PFG, à l'aide d'une **analyse multicritère et d'une méthodologie de notation :**

- Capacité de l'activité à contribuer à la participation des femmes à l'économie (par exemple, par l'accès aux compétences, l'accès aux opportunités d'emploi, les activités génératrices de revenus, etc..) ;
- Capacité de l'activité à réduire le travail de soins non rémunéré ;
- Capacité de l'activité à améliorer le bien-être et la qualité de vie des femmes (par l'amélioration de la santé, la réduction de la violence basée sur le genre, etc..).

L'évaluation des trois critères a été effectuée à l'aide des informations qualitatives et quantitatives disponibles. Un score indicatif a été attribué à chaque dimension, et un score global combiné a déterminé leur score final des co-bénéfices. L'annexe II du présent rapport présente l'analyse complète des

5.2. RÉSULTAT DE L'ANALYSE SECTORIELLE DES CO-BÉNÉFICES GENRE

co-bénéfices de toutes les activités, à l'aide de cette méthodologie. Sur les 67 activités prioritaires sélectionnées pour la taxonomie verte, 20 ont un potentiel élevé de co-bénéfices pour le genre, 30 ont un potentiel modéré et seulement 10 ont un potentiel faible[5]. Les secteurs présentant la plus forte proportion de co-bénéfices élevés et modérés sont l'agriculture, la construction et l'énergie, et le secteur avec le moins de potentiel est l'industrie.[6]

[4] Les six secteurs prioritaires sont : l'agriculture et foresterie, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la construction, l'industrie et le transport.
[5] 7 activités prioritaires focalisées sur des solutions technologiques n'ont pas été jugées pertinentes pour l'analyse de co-bénéfices genre.
[6] Veuillez noter que quatre activités ont obtenu une note « non applicable » et ont donc reçu une évaluation finale « non applicable ». En plus, le secteur de la construction présentant une forte proportion de co-bénéfices, car de nombreuses activités liées à la construction sont liées à l'efficacité énergétique.

Secteur Agriculture et Foresterie

Les femmes jouent un rôle clé dans l'agriculture au Sénégal, et les investissements verts dans le secteur ont donc un grand potentiel pour améliorer l'accès des femmes aux opportunités, l'autonomisation et contribuer à l'égalité de genre. Les femmes représentent environ 70 % de la main-d'œuvre agricole et produisent 80 % de l'approvisionnement alimentaire national[7]. Cependant, leur accès aux ressources productives reste limité : par exemple, seulement 1,4 % des femmes actives dans l'agriculture possèdent des droits fonciers (contre 14,3 % des hommes)[8]. La foresterie est également un secteur clé pour les femmes, car elle constitue une source de revenus et de ressources pour la reproduction des ménages.

Le tableau 1 ci-dessous présente les activités du secteur agricole incluses dans la taxonomie de la finance verte du Sénégal (en raison de leur contribution potentielle à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique); et leur contribution en termes de co-bénéfices liés au genre.

Tableau 1 Analyse des co-bénéfices genre des activités dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie[9]

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
A1. Production végétale durable				
A2 Production durable de riz				
A3. Production durable d'arachide				
A4. Production durable de mil				

[7] WFP Plan stratégique de pays – Sénégal (2025-2029) ; UN Women. (2018, July 23). Executive Director visits Senegal to highlight the rights of women farmers. ; FAO, 2011, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le rôle des femmes dans l'agriculture, combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement.
[8] IPAR, 2019, « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par une amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal » Rapport d'étude de base du projet de recherche-action, octobre, financé par le CRDI.
[9] L'analyse complète peut être trouvée dans **l'annexe II**

A5. Production animale durable				
A6. Production aquacole durable				
A7. Reboisement				
A8. Foresterie de conservation				
A9. Gestion forestière durable				
A10. Réhabilitation et restauration des forêts, y compris le reboisement et la régénération naturelle des forêts après un événement extrême				

faible
moyen
élevé

Emplois verts et possibilités de revenus

L'écologisation (greening) des pratiques et des technologies agricoles dans les chaînes de valeur et les activités économiques où les femmes représentent une forte proportion de la main-d'œuvre peut être une source importante d'emplois verts et d'opportunités entrepreneuriales pour les femmes. C'est le cas dans les chaînes de valeur telles que le riz, le millet, l'horticulture, ou encore dans la transition vers des activités de foresterie durable et de reforestation. Également, les femmes jouent un rôle prépondérant dans certaines activités de foresterie - plus de 60 % des revenus des femmes rurales proviennent des produits forestiers non ligneux (PFNL)[10], notamment à travers les filières du karité, du madd et du fonio. La gestion durable des forêts a un fort potentiel d'augmentation des revenus des femmes, grâce au reboisement, à la production durable de charbon de bois, à la réhabilitation et à la restauration des forêts, y compris après des catastrophes naturelles.

Réduction du travail de soins non rémunéré. L'agriculture et certains produits forestiers sont essentiels à la sécurité alimentaire. Étant donné le rôle important des femmes dans la préparation des aliments, les changements dans la sécurité alimentaire résultant des pratiques d'écologisation dans le secteur peuvent également avoir des répercussions sur les femmes en réduisant/augmentant le travail de soins non rémunéré associé à la préparation des aliments. La sylviculture durable peut également contribuer à des changements dans le travail de soins en ce qui concerne la collecte des combustibles. Une étude de l'UICN (2018) réalisée dans la région de Tambacounda a montré que les femmes parcouraient en moyenne 7 km par jour pour ramasser du bois dans les zones non gérées durablement, contre seulement 3 km dans les zones de cogestion forestière.[11]

Dans l'ensemble, **les actions visant à maximiser les co-bénéfices des activités vertes dans le secteur agricole et forestier pour les femmes** comprennent : examiner les possibilités de réduction et de redistribution du travail de soins dans la planification et la mise en œuvre des initiatives de transition agroécologique ; veiller à ce que les agricultrices aient accès aux technologies agricoles résilientes au changement climatique et tiennent compte de leurs rôles et contraintes traditionnels (ex. droits fonciers, pauvreté en temps) ; veiller à ce que les programmes de formation et de reconversion en agriculture durable, en agroécologie et en agriculture intelligente face au climat soient accessibles et adaptés aux besoins des agricultrices; faciliter l'accès des coopératives de femmes au financement vert et climatique pour transformer leur implication actuelle dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans l'agriculture et la foresterie en entreprises rentables.

Secteur de l'énergie

Les activités vertes dans le secteur de l'énergie peuvent générer des co-bénéfices importants pour les femmes au Sénégal, notamment en termes d'opportunités d'emploi, de réduction du travail de soins non rémunéré, d'amélioration de la santé et d'accès à l'éducation. Elles peuvent même avoir des impacts importants à long terme en contribuant à changer les normes sociales en offrant des modèles pour les femmes dans un secteur dominé par les hommes.
Le tableau 2 ci-dessous présente les activités du secteur de l'énergie incluses dans la taxonomie de la finance verte du Sénégal (en raison de leur contribution potentielle à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique) ; et leur contribution en termes de co-bénéfices liés au genre.

10 Mohamed Ndao, UGB, LEIDI12-15MohamedNdao.pdf
11 World Bank, 2019, implementation completion and results report, https://documents1.worldbank.org/curated/en/292671567389701542/pdf/Senegal-Second-Sustainable-and-Participatory-Energy-Management-Project.pdf

Tableau 2 Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur de l'énergie [12]

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
D1. Production d'électricité à partir de la technologie solaire photovoltaïque (PV)				
D2. Production d'électricité à partir de la technologie de l'énergie solaire concentrée (ESC)				
D3. Production d'électricité à partir de l'énergie éolienne				
D4. Production d'électricité à partir de l'hydroélectricité				
D5. Production d'électricité à partir de la bioénergie				
D6. Production d'électricité à partir du gaz naturel				
D7. Transmission et distribution d'électricité				

[12] L'analyse complète se trouve en **annexe II**

D8. Stockage de l'électricité	N/A	N/A	N/A	N/A
D9. Stockage de l'hydrogène à faible émission de carbone	N/A	N/A	N/A	N/A
D10. Fabrication de l'hydrogène à faible émission de carbone			N/A	
D11. Fabrication de biogaz et de biocarburants pour le transport et bioliquide				
D12. Cogénération de chaleur/froid et d'électricité à partir de l'énergie solaire				
D13. Cogénération de chaleur/froid et d'électricité à partir de bioénergie				
D14. Pompage solaire pour l'accès à l'eau potable et à l'irrigation				
D15. Production d'énergie à partir de la bioénergie pour la cuisson				
D16. Recherche et développement – services professionnels		N/A	N/A	N/A

faible
moyen
élevé

Emplois verts et accès aux revenus. De toutes les activités vertes sélectionnées par la taxonomie pour le secteur de l'énergie, l'énergie solaire offre le plus grand potentiel de création d'emplois et d'opportunités d'entrepreneuriat pour les femmes. Les femmes investissent progressivement dans le secteur solaire et créent des entreprises. Des entreprises comme Bonergie, Vitalite and Ellesolaire, Oolu Sloar sont des exemples d'entreprises dirigées ou co-dirigées par des femmes au Sénégal, bien que les femmes ne représentent encore que 23 % de la main-d'œuvre dans ce secteur[13]. Les investissements verts dans l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, la biomasse ont un potentiel plus modeste de création d'emplois pour les femmes en raison de leur faible capacité de création d'emplois en général, de solides barrières à l'entrée et de faibles taux de rétention des femmes dans certains domaines (par exemple, l'énergie éolienne continue d'être un secteur dominé par les hommes).

L'accès aux technologies économes en énergie a également un impact important sur la **productivité des femmes dans l'agriculture.** Par exemple, dans la région des Niayes, l'installation de pompes solaires a permis aux maraîchers d'augmenter leur production maraîchère de 900 à 1 428 kg et de doubler leur chiffre d'affaires semestriel (de 350 à 617 dollars). À Potou, près de la région de Saint-Louis, une coopérative de 3 600 femmes a équipé 2 050 membres de technologies agricoles solaires (pompes, séchoirs), augmentant ainsi les rendements des cultures et réduisant les pertes après récolte.[14]

Travail de soins non rémunéré. Qu'il s'agisse de fourneaux efficaces, de bioénergies pour cuisiner ou de pompes à eau solaires, l'impact des solutions d'énergie renouvelable visant à réduire le travail de soins des femmes est considérable. Par exemple, dans l'État de Cross River, au Nigeria, les ménages utilisant des fourneaux améliorés ont déclaré avoir économisé: 1,44 heure/jour en temps de cuisson et 0,75 heure/jour en collecte de bois de chauffage.[15]

Autres avantages liés au genre. Dans les zones hors réseau, les mini-réseaux et les kits solaires décentralisés ont apporté des avantages similaires en Casamance et à l'Est, notamment grâce à l'éclairage public, à l'**allongement des heures**

Encadré 2.

Améliorer les co-bénéfices de genre dans l'énergie éolienne au Sénégal

L'énergie éolienne, comme l'illustre le parc éolien de 158 MW de Taïba Ndiaye, joue un rôle clé dans la transition énergétique du Sénégal. Cependant, son impact direct sur les femmes reste limité à court terme, en raison de l'accès limité des femmes aux emplois dans le secteur éolien. Cette tendance pourrait s'inverser grâce à des initiatives telles que le programme national « Jigéen Moy Leer », lancé en 2022, qui vise à former et intégrer des femmes ingénieures dans les projets énergétiques.

13 iGFM, 2023, «Les femmes représentent 24% dans le secteur de l'énergie»
14 IPAR, 2024, https://ipar.sn/wp-content/uploads/2024/08/Success-stories-autour-de-lutilisation-des-technologies-ecoenergetiques-dans-la-CV-horticole-au-Senegal.pdf
15 Research paper 'Improved Cook-stoves and Environmental and Health Outcomes: Lessons from Cross River State, Nigeria', Ugochukwu Onyeneke et all, 2019, https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC6801905/?utm_source=chatgpt.com

d'étude pour les filles et à l'adoption d'outils permettant de gagner du temps (moulins, chargeurs). L'éclairage public peut également améliorer la sécurité et donc la **mobilité des femmes et des filles** en les protégeant de la violence basée sur le genre (VBG). Les **impacts sur la santé** associés aux technologies économes en énergie sont également importants, comme le prouve en grande partie la réduction de la pollution de l'air intérieur grâce aux fourneaux à énergie propre. À Guet-Ndar, le déploiement de biodigesteurs communautaires (projet AFD) a permis à 700 femmes transformatrices de poisson de produire du biogaz à partir de déchets organiques, remplaçant le bois par le fumage, réduisant les coûts et protégeant leur santé.[16]

Dans l'ensemble, les **actions visant à maximiser les co-avantages pour les femmes dans le secteur de l'énergie** comprennent : améliorer l'accès des femmes à des solutions financières adaptées (par le biais de prêts à faible taux d'intérêt, de garanties de crédit, de facilités de paiement à l'utilisation) afin d'accéder à des technologies économes en énergie pour des applications productives (par exemple, des pompes à eau) et domestiques (fourneaux efficaces, appareils ménagers alimentés à l'énergie solaire et plateformes multifonctionnelles) ; l'accès à des programmes de formation et à des bourses pour améliorer l'accès des femmes et des filles aux emplois tout au long de la chaîne de valeur des énergies renouvelables (production, installation/distribution, maintenance, audit énergétique, etc.) ; poursuivre l'expansion des infrastructures clés (éclairage public alimenté par des énergies renouvelables) dans les zones rurales et périurbaines afin d'améliorer la sécurité et la mobilité des femmes et des filles.

Secteur du transport

La transition vers des systèmes de transport durables dans le cadre de la transition vers une économie à faible émission de carbone offre des opportunités d'améliorer l'accès des femmes et des filles aux services de transport et d'améliorer l'égalité de genre, notamment en réduisant les écarts entre les sexes en matière d'emploi dans le secteur. Les transports publics durables, lorsqu'ils sont planifiés et conçus en tenant compte des besoins de tous les usagers, peuvent être une **source importante de mobilité pour les femmes** qui travaillent dans les villes ; de connectivité régionale pour les femmes commerçantes et productrices dans les zones rurales ; et des solutions de mobilité individuelle qui augmentent l'autonomie des femmes et la liberté de mouvement en général. Les transports publics urbains peuvent avoir un impact positif sur l'autonomisation économique des femmes en facilitant leur accès aux possibilités de revenus, à l'emploi et à l'éducation.

Le secteur des transports est également une **source potentielle d'emplois** pour les femmes tout au long de la chaîne de valeur du transport – qu'il s'agisse de conductrices de bus ou de taxi, de mécaniciennes, ou d'autres fonctions techniques et opérationnelles. À mesure que le Sénégal progresse dans l'adoption des véhicules électriques à moyen et long terme, des opportunités supplémentaires peuvent se présenter pour les femmes à travers des emplois indirects dans la fabrication de ces véhicules, des batteries et d'autres emplois en amont générés par ce secteur.
Actuellement, le secteur des transports emploie une main-d'œuvre principalement masculine au Sénégal. En 2024, les femmes ont représenté 3% de la main

16 Women Gender Constituency, 2018, https://www.wecf.org/wp-content/uploads/2018/12/2018-Gender-Just-Climate-Solutions-French.pdf

d'œuvre du secteur du transport (ILO, LFS - National Employment Survey)[17].
Créer des opportunités pour les femmes dans le secteur du transport permet non seulement de renforcer leur participation économique, mais aussi de faire émerger de nouveaux modèles inspirants, contribuant ainsi à transformer **les normes sociales** et les rôles de genre à plus long terme.

Le tableau 3 ci-dessous présente les activités du secteur du transport incluses dans la taxonomie de la finance verte du Sénégal ; et leur contribution en termes de co-bénéfices liés au genre.



17 ILO 2024, https://ilostat.ilo.org/topics/ilo-sectors/

Tableau 3 Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur du transport [18]

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
H1. Transport public urbain				
H2. Micromobilité				
H3. Infrastructures de transport				
H4. Transport interurbain (fret et passagers)				
H5. Voitures particulières et véhicules utilitaires légers				
H6. Transport maritime et fluvial de marchandises et de passagers				
H7. Infrastructure portuaire bas carbone				
H8. Infrastructure aéroportuaire bas carbone				

[18] L'analyse complète peut être trouvé en annexe

H9. Transport aérien de voyageurs et de marchandises à faible émission de carbone				
H10. Recherche et développement – services professionnels				

faible moyen élevé

Dans l'ensemble, **les mesures supplémentaires visant à maximiser les co-bénéfices genre des transports durables** incluent : concevoir et exploiter des systèmes de transport qui accordent la priorité à la sécurité et aux habitudes de déplacement spécifiques des femmes, inciter les femmes à embaucher des femmes dans les organismes de transport public, en particulier dans les postes de direction et les rôles techniques ; et établir des partenariats avec des écoles professionnelles pour recruter des jeunes femmes dans des emplois verts dans le secteur des transports.

Encadré 3.

Exemples de co-bénéfices de genre des transports publics au Sénégal[19]

- À Dakar, le TER et le BRT ont transformé le quotidien des travailleuses en réduisant jusqu'à 50 %[20] le temps de trajet moyen entre le domicile et le lieu de travail. La modernisation des transports publics urbains à Dakar s'est accompagnée de mesures concrètes en faveur de l'égalité professionnelle, notamment des programmes de recrutement de conductrices et d'agents de transport, ainsi que d'objectifs ambitieux en matière de sécurité des transports : l'objectif est d'atteindre un taux de 100 % d'usagers féminins se déclarant en sécurité, contre seulement 62 % aujourd'hui selon les enquêtes de satisfaction.
- Dans le nord (Saint-Louis, Matam), la construction de nouvelles routes et la mise en place de bus interurbains électriques ont facilité l'accès des femmes aux marchés, aux services de soins et aux centres de formation.
- En Casamance, le pont sur le fleuve Gambie, combiné à la modernisation du bac maritime, a rapproché la région du reste du pays, ouvrant de nouvelles opportunités économiques et sociales pour les femmes de Ziguinchor et de Kolda. On estime que l'ouverture du pont Farafenni a entraîné une augmentation de 60 % du commerce transfrontalier, avec une plus grande participation des femmes dans les micro-entreprises. De nouveaux espaces de vente ont vu le jour, 60 % des étals étant désormais réservés aux femmes.

[19] International Association of Public Transport. 2024, De Curitiba à Dakar : les leaders du Bus Rapid Transit. https://www.jica.go.jp/Resource/english/our_work/thematic_issues/gender/responsive/c8h0vm0000f3jnoi-att/20140905_01_fr.pdf
Systra, accessed August 2025, Dakar BRT (Bus Rapid Transit) Network - Senegal - Group
Global Labour Insitute Manchester, Cheikh Anta Diop University Dakar, 2020, Dakar Bus Rapid Transit : Labour Impact Assessment Research Report.
Maritimafrica. (2023, 6 juin). Les femmes dans le secteur maritime et portuaire au Sénégal : Vers une diversification des métiers et une égalité des chances.
[20] International Association of Public Transport. 2024, De Curitiba à Dakar : les leaders du Bus Rapid Transit

Secteur de l'eau et de l'assainissement

Le secteur de l'eau et de l'assainissement peut générer des co-bénéfices majeurs pour les femmes, car l'accès aux services d'eau est essentiel pour les activités productives des femmes ainsi que pour les travaux ménagers. Comme les femmes assument une grande partie du travail de soins au Sénégal (4 heures et 9 minutes par jour)[21] , les investissements dans le secteur de l'eau peuvent générer des impacts importants pour les femmes et les filles. En Afrique subsaharienne, un aller-retour pour aller chercher de l'eau dure en moyenne 33 minutes en zone rurale et 25 minutes en zone urbaine.[22]

Le tableau 4 ci-dessous présente les activités vertes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement incluses dans la taxonomie de la finance verte du Sénégal (en raison de leur contribution potentielle à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique) ; et leur contribution en termes de co-bénéfices pour les femmes.
La majorité des activités vertes identifiées sont liées à l'efficacité de l'eau et à la gestion durable des déchets. Ces activités pourraient offrir des possibilités d'emploi aux femmes dans la gestion des déchets. L'amélioration de l'accès à l'eau pourrait avoir un impact positif à la fois sur les activités productives des femmes et sur le travail de soins des ménages.

Tableau 4 Analyse des co-bénéfices genre des activités écologiques dans le secteur de l'eau et l'assainissement [23]

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
E1. Collecte et transport des déchets solides non dangereux en fraction séparées à la source				
E2. Valorisation des déchets non dangereux				
E3. Compostage des biodéchets				
E4. Digestion anaérobie des déchets organiques et des boues d'épuration				

[21] ANSD, 2022, Household Satellite Account.
[22] UNICEF, 2016, UNICEF: Collecting water is often a colossal waste of time for women and girls
[23] L'analyse complète se trouve en annexe II

E5. Captage et utilisation des gaz d'enfouissement				
E6. Exploitation de décharges - infrastructures existantes	N/A	N/A	N/A	N/A
E7. Exploitation de décharges - nouvelles infrastructures	N/A	N/A	N/A	N/A
E6. Construction, extension et exploitation de systèmes de collecte, de traitement et d'approvisionnement en eau				
E7. Construction et renouvellement des réseaux d'égouts sanitaires				
E8. Construction, extension et exploitation de systèmes de traitement des eaux usées				
E9. Investissements dans l'utilisation efficace de l'eau				

E12. Production et distribution d'eau de réutilisation à des fins non potables	N/A	N/A	N/A	N/A
E10. Recherche et développement – services professionnels				

faible
moyen
élevé

Dans l'ensemble, les **actions supplémentaires visant à maximiser les co-bénéfices** liés au genre dans le secteur de l'eau au Sénégal comprennent : établir des quotas pour la participation des femmes dans les conseils de l'eau, renforcer les capacités des femmes dans les rôles de gouvernance de l'eau, soutenir les initiatives dirigées par des femmes pour la conservation de l'eau, former et soutenir les femmes en tant que plombières, promotrices d'hygiène, techniciennes de pompes ou entrepreneurs de l'eau pour promouvoir l'emploi des femmes dans un secteur dominé par les hommes, faciliter l'accès au microfinancement pour les entreprises WASH (eau, assainissement et hygiène) dirigées par des femmes, telles que la construction de toilettes ou les services de purification de l'eau, et concevoir des installations qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et des filles, telles que la gestion de l'hygiène menstruelle et un accès sûr.

Secteur de l'industrie

La principale source de co-bénéfices genre dans le secteur industriel est la création d'emplois pour les femmes. Les activités vertes sélectionnées dans le secteur industriel comprennent : (i) le recyclage des plastiques ; ii) la fabrication et la distribution de technologies d'énergie renouvelable ; iii) la production et la distribution d'équipements d'efficacité énergétique ; (iv) le recyclage des métaux et (v) le développement de la filière des batteries (stockage et valorisation en fin de vie). Les co-bénéfices du secteur sont modérés, mais à mesure que ces activités économiques se développeront dans les décennies à venir comme le Sénégal, elles pourraient générer des opportunités d'emploi pour les femmes à l'avenir. Contrairement à d'autres industries comme les mines, où les normes sociales ont tendance à exclure les femmes, ces nouvelles industries vertes offrent de réelles possibilités de participation féminine, y compris dans les domaines à plus forte valeur ajoutée tels que la transformation, la distribution, la maintenance et l'innovation locale.
Le tableau 5 ci-dessous présente les activités vertes dans le de l'industrie incluses dans la taxonomie de la finance verte du Sénégal ; et leur contribution en termes de co-bénéfices genre.

Tableau 5 Analyse des co-bénéfices genre des activités vertes dans le secteur de l'industrie [24]

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
C1. Fabrication de produits chimiques de base				
C2. Fabrication de ciment				
C3. Fabrication de fer et d'acier				
C4. Fabrication d'aluminium				
C5. Fabrication de plastique sous forme primaire				
C6. Fabrication de piles/batteries				
C7. Fabrication de technologies bas carbone pour les transports				
C8. Fabrication de technologies d'énergies renouvelables				

[24] L'analyse complète se trouve en **annexe II.**

C9. Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique				
C10. Fabrication d'équipements pour la production d'hydrogène à faible émission de carbone à l'irrigation				
C11. Recherche et développement – services professionnels			N/A	

Dans l'ensemble, certaines **mesures visant à maximiser les co-bénéfices genre dans le secteur de l'industrie verte** comprennent : fournir des bourses d'études et des programmes de mentorat aux femmes dans les domaines des STEM liés à l'industrie verte, aux technologies propres et à la science des matériaux ; promouvoir l'équilibre entre les sexes dans les pôles les incubateurs et accélérateurs d'innovation industrielle ; financer des initiatives de R&D dirigées par des femmes axées sur les solutions d'économie circulaire, l'écoconception et l'efficacité des ressources ; fixer des objectifs d'approvisionnement auprès d'entreprises dirigées par des femmes dans les programmes de durabilité industrielle ; appliquer des politiques d'égalité des chances et des normes du travail, y compris l'égalité salariale, la protection de la maternité et la tolérance zéro pour le harcèlement dans les industries vertes.

Encadré 4.

L'entreprise Kaoplast dirigée par des femmes

Kaoplast, une entreprise dirigée par une femme basée à Kaolack depuis 2018, est spécialisée dans la gestion des déchets plastiques et la production de matières premières à partir du recyclage. L'entreprise emploie 45 travailleurs permanents, dont 28 femmes (62 %). L'objectif de Kaoplast est d'améliorer les conditions de vie de la population locale en luttant contre la pollution tout en stimulant l'économie locale par la création d'emplois. KaoPlast a noué un partenariat avec le GIE Japp Liguey, basé à Koundam, qui fournit des services à KaoPlast, notamment le lavage et le tri des déchets.

Secteur de la construction

Le secteur de la construction offre des possibilités d'égalité entre les sexes, principalement par l'accès à l'emploi, et des effets potentiels à plus long terme en changeant les normes sociales en offrant des modèles pour les femmes dans un secteur dominé par les hommes. Le secteur du bâtiment écologique crée des opportunités dans des domaines variés tels que la conception architecturale, la fabrication de matériaux durables, l'exécution de chantiers, la gestion de projet et la maintenance énergétique. Avec l'essor du secteur de la construction au Sénégal, l'intégration de la dimension environnementale, combinée à des politiques volontaristes visant à promouvoir la présence des femmes dans le secteur, offre aux femmes des opportunités d'accéder à des emplois qualifiés et mieux rémunérés. Plusieurs programmes nationaux prévoient le renforcement des capacités des femmes, leur permettant de s'impliquer dans la création et la gestion de petites et moyennes entreprises (PME) spécialisées dans les éco-matériaux, l'écoconstruction et la rénovation verte, tandis que les femmes peuvent également occuper des postes de direction dans des entreprises de construction écologique. On trouvera à l'annexe II une analyse détaillée des avantages pour les femmes des activités vertes dans le secteur de la construction.

Le tableau 6 ci-dessous présente les activités vertes dans le construction incluses dans la taxonomie de la finance verte du Sénégal ; et leur contribution en termes de co-bénéfices genre.



Tableau 6 Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur de la construction [25]

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
F1. Construction de nouveaux bâtiments	élevé	faible	élevé	élevé
F2. Rénovation de bâtiments existants	moyen	élevé	élevé	moyen
F4. Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	moyen	moyen	moyen	moyen
F5. Installation, maintenance et réparation de technologies d'énergies renouvelables	moyen	moyen	moyen	moyen
F6. Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans des bâtiments recevant du public	élevé	faible	élevé	faible
F7. Recherche et développement – Services professionnels	élevé		élevé	élevé

faible
moyen
élevé

[25] L'analyse complète se trouve en **annexe II.**

6. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

L'intégration du genre dans les taxonomies durables est une initiative relativement récente, seuls quelques pays dans le monde l'ayant entreprise. La taxonomie de la finance verte du Sénégal offre donc une opportunité d'apprentissage unique. Cette section tire des leçons sur le processus, la méthodologie et les résultats de l'intégration du genre dans la taxonomie verte au Sénégal et identifie des recommandations qui peuvent être appliquées aux futures taxonomies durables au Sénégal, ainsi qu'à des processus similaires dans d'autres pays.

1. **Le Sénégal s'est fortement engagé** en faveur d'une transition inclusive vers une économie verte et zéro émission. Ceci a été le fondement de l'intégration du genre dans la taxonomie de la finance verte. En intégrant le genre dans la taxonomie de la finance verte par le biais de la composante de garanties sociales minimales (MSS), la taxonomie permettra d'éviter les impacts négatifs sur les femmes et les filles que les investissements verts pourraient causer involontairement et contribuera aux objectifs d'égalité des sexes, contribuant ainsi à une transition verte plus inclusive.

2. Cependant, l'accent mis sur les Garanties Sociales Minimales (MSS) a des limites en ce sens : 1) bien qu'elles fournissent une base de référence importante pour garantir que les investissements verts n'aient pas d'impact négatif sur l'égalité de genre, elles ne saisissent pas les opportunités potentielles d'autonomisation des femmes et de réduction de l'égalité de genre découlant de la transition verte ; et 2) l'impact des MSS dépend fortement des systèmes de vérification et de suivi pour garantir la mise en œuvre des engagements des investisseurs.

3. Le travail des PFG a démontré la pertinence et l'importance de l'analyse des co-bénéfices de genre des investissements verts dans tous les secteurs. L'analyse des co-bénéfices de genre entreprise par les PFG au cours de la taxonomie verte du Sénégal a montré un certain nombre d'impacts positifs sur l'égalité genre associés aux activités vertes dans tous les secteurs. Lorsque des co-bénéfices des activités vertes sont identifiés, les flux de capitaux visant à financer des activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique au Sénégal peuvent également soutenir directement l'accès des femmes à la terre, aux énergies renouvelables et/ou la réduction du travail de soins non rémunéré, tout en augmentant l'accès des femmes aux emplois verts et à l'entrepreneuriat, bénéficiant ainsi à des communautés entières. Il s'agit d'une base solide pour les efforts futurs visant à tenir compte des co-bénéfices liés au genre dans les décisions d'investissement dans les futures itérations de la taxonomie.

4. En Afrique de l'Ouest et du Centre, alors que le concept de co-bénéfices de genre des politiques climatiques est de plus en plus compris dans l'élaboration des politiques, il continue d'être sous-exploité, en partie en raison des capacités, des outils et des méthodologies limités pour l'appliquer. La taxonomie verte du Sénégal a contribué à combler ce manque de connaissances et de capacités grâce à l'élaboration d'une méthodologie claire dans ce domaine. En outre, le renforcement des capacités d'un éventail de parties prenantes nationales sur les concepts de base de la taxonomie, les co-bénéfices liés au genre, les liens entre le genre et le financement de l'action climatique, etc., contribuera à la mise en œuvre effective des objectifs de la taxonomie en matière de genre.

5. L'analyse composite pour l'évaluation des co-bénéfices genre sectoriels testée dans la taxonomie verte du Sénégal peut être adaptée et appliquée à d'autres pays désireux d'intégrer le genre dans leurs taxonomies vertes respectives. Cette méthodologie évalue l'impact sur le genre de tout investissement vert/ activité économique verte sur la base de 3 critères : l'accès des femmes aux opportunités d'emploi ; la réduction du travail de soins non rémunéré; et le bien être des femmes.

6. Les futures taxonomies durables au Sénégal peuvent renforcer l'analyse des co-bénéfices genre afin de garantir une transition verte pleinement inclusive ou les investissements non seulement contribuent à "ne pas nuire" aux femmes et aux filles, mais aussi à maximiser les opportunités de la transition verte pour les femmes et les filles. Ce faisant, le Sénégal et les autres pays peuvent choisir entre les approches suivantes : (a) Groupes Cibles Définis: inclure des exigences claires pour soutenir les populations marginalisées dans les critères d'activité économique ; b) Thème transversal : Reconnaître que l'égalité de genre est une question intersectorielle qui exige l'application d'une perspective sexospécifique dans le choix des secteurs et des activités économiques et/ou identifier les « co-bénéfices » des investissements en faveur de l'égalité de genre ; et c) Élargir la taxonomie verte à une taxonomie durable qui inclut également des objectifs sociaux, y compris l'égalité de genre ; (d) Faire de l'égalité des sexes un objectif prioritaire autonome pour lequel des critères de « contribution substantielle » sont élaborés.

7. Sur la base de l'expérience de la taxonomie verte du Sénégal, la conclusion de ce rapport est qu'un 'quick-win' à portée de main dans les futures taxonomies serait d'établir des indicateurs spécifiques pour mesurer l'accès des femmes aux emplois verts associés à toute nouvelle activité économique verte - comme moyen d'intégrer pleinement le genre dans le processus de décision d'investissement vert/durable. Cet indicateur peut être facilement appliqué à tous les secteurs et permettrait de saisir l'impact critique de la transition sur le genre. Dans le cas du Sénégal et d'autres pays d'Afrique, il pourrait également être élargi pour mesurer l'accès des jeunes aux emplois verts, compte tenu de l'importance de l'emploi des femmes et des jeunes dans les stratégies de développement des gouvernements de la région. D'autres indicateurs

sectoriels spécifiques pourraient également être ajoutés en ce qui concerne l'utilisation des services, tels que le pourcentage d'investissements verts ciblant les entreprises dirigées par des femmes ; le pourcentage de femmes occupant des postes de décision dans les projets verts ; pourcentage de femmes utilisatrices/ propriétaires de technologies d'énergie propre, de services d'eau ou de transport ; la participation des femmes aux programmes de développement des compétences vertes, etc.

8. Le mécanisme de gouvernance adopté par la taxonomie verte du Sénégal, à travers l'intégration de PFG dans les groupes sectoriels techniques de la taxonomie, a joué un rôle déterminant dans l'obtention de résultats en matière de genre dans le processus de taxonomie. Les GFP ont contribué à la hiérarchisation des activités vertes dans chaque secteur ; effectué l'analyse des co-bénéfice de genre associés à de telles activités dans chaque secteur ; et contribué à l'identification des éléments lié au genre des Garanties Sociales Minimales. Il s'agit d'une bonne pratique qu'il est recommandé d'adopter et d'adapter dans d'autres taxonomies à l'avenir et dans les processus de taxonomie d'autres pays.

9. Divers facteurs ont contribué à la réussite de l'intégration du genre dans la taxonomie verte du Sénégal. Il s'agit notamment de l'engagement ferme du gouvernement en particulier pour une transition inclusive vers une économie verte et pour l'égalité de genre ; l'engagement des partenaires techniques clés en faveur de l'égalité de genre (GIZ et Climate Bonds Initiative) ; l'expertise technique mobilisée tout au long du processus – ONU Femmes ayant mobilisé une expertise interne et externe pour accompagner le processus et développer des méthodologies alignées sur le contexte et les besoins spécifiques du pays ; un investissement initial important dans le renforcement des capacités des acteurs clés (points focaux genre en particulier) ; et le dialogue politique - l'engagement avec les décideurs de haut niveau des principales institutions gouvernementales dès le début du processus de taxonomie.

Il s'agissait essentiellement d'un effort multipartite, dans lequel le gouvernement a dirigé grâce à un engagement fort, et où les partenaires de développement ont fourni des ressources, une assistance technique et une expertise internationale, à la fois sur les taxonomies vertes (CBI) et le genre et la finance durable (ONU Femmes), les parties prenantes sénégalaises s'engageant tout au long du processus pour adapter l'expérience internationale au contexte national.

10. Les interventions complémentaires qui pourraient soutenir une transition vers une économie verte inclusive et sensible au genre au Sénégal comprennent :

a. Lors de la mise en œuvre de la taxonomie, le développement d'un système de suivi des co-bénéfices genre dégagés des activités financées par la taxonomie, contribuerait à établir une ligne de base sur laquelle bâtir des décisions d'investissement public et privé a l'avenir, et offrirait des évidences probantes sur le lien entre transition écologique, changement climatique et égalité genre au Sénégal.
b. Renforcement de l'écosystème pour

une meilleure intégration du genre dans les politiques et stratégies climatiques à travers le renforcement des capacités des acteurs clés, des ministères, des autorités locales, des OSC, des instituts de recherche et du secteur privé.

c. Tirer parti des instruments existants, tels que la budgétisation sensible au genre, pour maximiser les co-bénéfices genre des sources publiques de financement vert et maximiser les allocations aux priorités nationales dans le cadre du lien entre le climat et le genre.

d. Continuer à développer des solutions financières pour améliorer l'accès des femmes aux financements climatique publics et privés, et canaliser les financements vers les femmes qui font de l'atténuation et de l'adaptation, y compris celles du secteur informel et au niveau local (Fonds nationaux pour le climat, produits financiers verts et mécanismes de financement adaptés aux besoins des femmes, etc.).

e. Intégrer le genre dans les processus et les plans de développement local et dans la structuration de portefeuilles d'investissement (investment pipeline development) dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, en intégrant les indicateurs clés de performance (KPI) liés au genre dans les plans de développement locaux et les investissements verts au niveau local.

f. Appuyer l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), aux ministères sectoriels et aux autorités locales dans la collecte systématique de données sur le nexus climat-genre.

g. La formation d'experts genre et climat au niveau national, à travers l'élaboration d'un programme de certification sur le genre et le climat, la mise en place d'un réseau d'experts sénégalais certifiés en question genre-climat et la création d'une plateforme numérique collaborative de mutualisation des ressources pédagogiques, de partage des bonnes pratiques et de renforcement du mentorat par les pairs.

Références

- Agence de Developpement Francaise (2021). Gender and climate approach: towards inclusive public policies.
- Banque africaine de développement (2022). Gender and Climate Change in Africa: A Policy Framework.
- GIZ & IUCN (2021). Gendre and Climate Finance: A Policy Brief.
- Gobierno de Colombia (2023). Taxonomía verde de Colombia: inclusión del enfoque de género.
- Green Climate Fund (2018). Gender Policy and Action Plan 2018-2022.
- OECD (2021). Gender Equality and the Environment: A Guide for Policymakers.
- ONU Femmes (2020). Gender Equality: Women's Rights in Review 25 Years after Beijing.
- ONU Femmes & PNUD (2019). Integrating Gender into Climate Change Financing Mechanisms.
- Banque Mondiale (2022). Integrating Gender into Energy Sector Operations: Toolkit for World Bank Staff.

ANNEXE 1

LE GENRE DANS LA COMPOSANTE MSS DE LA TAXONOMIE

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Bonne gouvernance d'entreprise	L'entité dispose d'une gouvernance d'entreprise intégrant des aspects environnementaux et sociaux. Les risques liés au genre comprennent la sous-représentation des femmes dans les conseils d'administration et les postes de direction, l'absence de politiques de diversité des sexes ou la faible mise en œuvre de celles-ci, l'écart de rémunération entre les sexes.	OCDE : Chapitre III. Transparence GRI 405 : Diversité et égalité des chances, 2016	Stratégie nationale de bonne gouvernance au Sénégal, 2013 Document cadre sur les financements durables (CP) Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre (CP) Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre 2 (CP) Convention collective nationale interprofessionnelle (CJR)	OCDE : Les politiques de transparence des entreprises devraient inclure, sans toutefois s'y limiter, des informations essentielles dont. : I. la propriété majeure des actions, y compris les bénéficiaires effectifs, et les droits de vote ; II. les informations sur la composition du conseil d'administration et de ses membres, y compris leurs qualifications, le processus de sélection, les autres fonctions exercées au sein d'autres entreprises, et si chaque membre est considéré comme indépendant par le conseil ; y compris la dimension de genre (présence des femmes dans les conseils et aux postes de direction) ; III. la rémunération des membres du conseil et des cadres dirigeants, y compris l'égalité salariale entre les femmes et les hommes occupant des fonctions similaires; Exemples d'indicateurs GRI 405 : • Diversité des organes de gouvernance et des employés : pourcentage d'employés par catégorie (par exemple, direction supérieure, direction intermédiaire, etc.) et dans les organes de gouvernance, selon le genre ; • Composition de l'organe de gouvernance : proportion de femmes et d'hommes dans l'organe de gouvernance le plus élevé, par tranche d'âge et selon d'autres dimensions de diversité ; • Diversité de la direction exécutive : pourcentage de femmes et d'hommes au sein de la direction exécutive ou des équipes de direction de l'organisation.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin	L'entité dispose d'une politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, ainsi que d'un système de gestion applicable. Les femmes peuvent être plus vulnérables à certains types de corruption, comme la sextorsion (une forme de corruption où l'on exige des faveurs sexuelles au lieu d'argent), elles peuvent être exclues des réseaux informels où des décisions corrompues sont prises et être moins susceptibles de signaler la corruption par crainte de représailles ou de stigmatisation.	GRI 205 : Lutte contre la corruption Divulgation 205-1 Divulgation 205-2 Divulgation 205-3 OCDE : Chapitre VII. Lutte contre les pots-de-vin et autres formes de corruption. ISO 37001 Principes d'entreprise pour contrer les pots-de-vin. Business Principles for Countering Bribery	Code des investissements au Sénégal (CJR) Stratégie nationale de bonne gouvernance au Sénégal, 2013	Mécanismes sensibles au genre pour permettre aux femmes de signaler toutes les formes de pots-de-vin et de corruption (liés au harcèlement sexuel et pour éviter le « sexe contre contrats »).
Fiscalité	L'entité dispose d'une stratégie fiscale avec une approche de conformité réglementaire en matière de fiscalité.	GRI : Divulgation 207.1 OCDE : Chapitre XI. Fiscalité Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale.	Nouveau code des Investissements au Sénégal, 2023 (CJR) Code général des impôts du Sénégal (CJR)	
Concurrence loyale	L'entité a mis en place une politique de concurrence loyale.	GRI Divulgation 206-1 OCDE Chapitre VIII. Intérêts des consommateurs. Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf).	Recueil des textes réglementaires et législatifs de la commande publique au Sénégal portant sur les achats publics durables (CJR).	

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Protection des consommateurs	L'entité garantit la protection des droits de ses clients, y compris la sécurité des données.	GRI Divulgation 418-1 Plaintes fondées concernant les violations de la vie privée des clients et la perte de données des clients.	Stratégie nationale d'inclusion financière (CP). Loi d'orientation sur l'économie sociale et solidaire (CJR).	
Engagement communautaire	Il est recommandé que l'entité dispose d'une stratégie d'engagement et d'un processus pour gérer les risques et les opportunités associés aux droits et intérêts des communautés et des groupes communautaires divers. Les risques liés au genre comprennent le fait de négliger les besoins des femmes et de renforcer les rôles traditionnels des sexes, l'incapacité à faire participer véritablement les femmes à la prise de décisions communautaires et l'exclusion des femmes du partage des bénéfices (dans les projets fonciers, d'indemnisation ou de développement).	SASB - Relations communautaires GRI – Divulgation 413-1, Divulgation 413-2 Stratégie de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) pour un engagement significatif des jeunes.	Loi n° 201310 sur la décentralisation (Code général des collectivités locales), la Loi n° 9606 (Code des collectivités locales), la Loi n° 9607 sur le transfert de compétences, ainsi que les dispositions du Code des marchés publics relatives à la préférence nationale et au contenu local.	GRI : L'organisation qui fait le rapport doit fournir les informations suivantes : a. Pourcentage d'opérations ayant mis en œuvre des stratégies d'engagement communautaire local, des évaluations d'impact et/ou des programmes de développement, incluant l'utilisation : i. d'évaluations d'impact social, y compris les évaluations d'impact sur le genre, basées sur des processus participatifs invitant les femmes et les groupes de femmes à participer; ii. d'évaluations d'impact environnemental et suivi continu; iii. de la divulgation publique des résultats des évaluations d'impact environnemental et social/genre, y compris l'impact sur la violence basée sur le genre et toutes les formes de violence à l'égard des femmes, la perturbation des moyens de subsistance des femmes et la perte de possibilités économiques potentielles ; iv. de programmes de développement communautaire local basés sur les besoins des communautés locales ; v. de plans d'engagement des parties prenantes sensibles au genre basés sur la cartographie des parties prenantes ;

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Engagement communautaire	Il est recommandé que l'entité dispose d'une stratégie d'engagement et d'un processus pour gérer les risques et les opportunités associés aux droits et intérêts des communautés et des groupes communautaires divers. Les risques liés au genre comprennent le fait de négliger les besoins des femmes et de renforcer les rôles traditionnels des sexes, l'incapacité à faire participer véritablement les femmes à la prise de décisions communautaires et l'exclusion des femmes du partage des bénéfices (dans les projets fonciers, d'indemnisation ou de développement).	SASB - Relations communautaires GRI – Divulgation 413-1, Divulgation 413-2 Stratégie de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) pour un engagement significatif des jeunes.	Loi n° 201310 sur la décentralisation (Code général des collectivités locales), la Loi n° 9606 (Code des collectivités locales), la Loi n° 9607 sur le transfert de compétences, ainsi que les dispositions du Code des marchés publics relatives à la préférence nationale et au contenu local.	vi. de comités de consultation communautaire locale largement basés et processus incluant les groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées) ; vii. de comités d'entreprise, comités de santé et de sécurité au travail et autres organes de représentation des travailleurs pour traiter des impacts ; viii. de processus formels de traitement des plaintes communautaires locales sensibles au genre.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Pratiques d'approvisionnement	L'entité met en place une politique d'approvisionnement qui pourrait intégrer des aspects de durabilité. Les risques liés au genre comprennent l'inclusion limitée des entreprises dirigées par des femmes dans les chaînes d'approvisionnement, les critères d'approvisionnement qui désavantagent indirectement les femmes, l'absence de politiques d'approvisionnement tenant compte des questions de genre ou d'initiatives de diversité des fournisseurs.	SASB : Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. GRI – Divulgation 404 ; 414-1. Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés. 414-2 Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement ; 405. Réformes des marchés publics au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. ISO 26000 (Responsabilité sociétale) : ISO 26000 fournit des lignes directrices sur la responsabilité sociétale et inclut l'égalité de genre comme un domaine clé. Elle peut être utilisée comme référence pour évaluer comment l'approvisionnement s'aligne avec les principes les plus larges de la responsabilité sociétale.	Loi de la Commande publique	Indice de transparence du processus d'approvisionnement : Mesure la disponibilité et l'accessibilité des informations relatives aux appels d'offres et à l'attribution des contrats. Approvisionnement sensible au genre : Suit le nombre d'entreprises appartenant à des femmes qui se voient attribuer des contrats ou mesure comment les activités d'approvisionnement impactent l'autonomisation économique des femmes, tout en abordant les disparités basées sur le genre.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Emploi	Il est recommandé que l'entité implique ses employés, tout en maintenant et en offrant une culture de travail professionnelle. Les risques liés au genre comprennent l'écart de rémunération entre les sexes pour un travail de valeur égale, la ségrégation professionnelle (les femmes sont concentrées dans des emplois vulnérables et mal rémunérés), l'accès limité à la formation et à l'avancement professionnel pour les femmes, l'accès limité aux congés de maternité/ paternité/ parentaux et aux horaires de travail flexibles, et les pratiques discriminatoires.	GRI 401 : Emploi. Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008). Pacte mondial des Nations Unies (2000). GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016. Conventions de l'OIT.	Convention collective nationale interprofessionnelle (CJR)	GRI : L'organisation qui fait le rapport doit décrire : a. Ses politiques ou pratiques couvrant les relations dans lesquelles le travail est effectué pour l'organisation (politiques d'égalité des chances et de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel) ; b. Les actions entreprises pour déterminer et traiter les situations où le travail effectué au sein de sa chaîne d'approvisionnement ne se déroule pas dans des cadres institutionnels et juridiques appropriés ; c. Les actions entreprises pour déterminer et traiter les situations où les personnes travaillant pour les fournisseurs ne bénéficient pas de la protection sociale et du travail auxquelles elles ont droit selon la législation nationale du travail ; d. Les actions entreprises pour déterminer et traiter les situations où les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement ne respectent pas les normes internationales du travail ou la législation nationale du travail ; e. Les actions entreprises pour déterminer et traiter les situations où le travail effectué dans la chaîne d'approvisionnement est insuffisamment rémunéré ; Exemples d'indicateurs GRI 405: • Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes : Le ratio de la compensation annuelle (y compris le salaire de base, les primes et autres avantages) des femmes par rapport à celle des hommes, à travers différents niveaux d'emploi ; • Équité salariale : Nombre d'écarts salariaux fondés sur le genre identifiés et les actions entreprises pour les résoudre.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Conditions de travail et d'emploi	L'entité fournit une rémunération équitable et responsable à tous ses employés et rend compte des pratiques de travail, y compris pour la main-d'œuvre employée sous des accords collectifs.	GRI 402 : Relations travail/gestion. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (1966). Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990). Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981). Politique de l'Union africaine en matière d'emploi Conventions de l'OIT	Convention collective nationale interprofessionnelle (CJR)	GRI : L'organisation qui fait le rapport doit rendre compte : I. Décrire les impacts réels et potentiels, négatifs et positifs, sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur leurs droits humains; II. Indiquer si l'organisation est impliquée dans les impacts négatifs par ses activités ou en raison de ses relations d'affaires, et décrire les activités ou relations d'affaires Exemple d'indicateur GRI 402 sur le genre : Politiques et procédures en milieu de travail liées à l'égalité de genre : Le nombre de politiques et procédures en milieu de travail qui abordent spécifiquement l'égalité de genre dans les relations travail/gestion (par exemple, politiques sur la non-discrimination, le harcèlement ou le congé familial).

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Santé et sécurité au travail	L'entité dispose d'une politique de santé et de sécurité au travail et rend compte des maladies professionnelle, des blessures et des services de santé fournis. Les risques liés au genre comprennent l'absence de protocoles de SST qui répondent aux besoins des femmes et/ou des travailleuses enceintes (comme l'équipement de protection), la sous-déclaration du harcèlement en milieu de travail ou de la violence basée sur le genre et l'exclusion des femmes de la formation en SST.	GRI - 403 : Santé et sécurité au travail. Plan d'action de l'Union Africaine sur la sécurité et la santé au travail (2017-2021).	Convention collective nationale interprofessionnelle (CJR)	GRI: • Identification des dangers, évaluation des risques et identification des incidents ; • Services de santé au travail ; • Participation, consultation et communication des travailleurs ; • Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail ; • Promotion de la santé des travailleurs ; • Prévention et atténuation des impacts SST, directement liés aux relations d'affaires ; • Travailleurs couverts par le système de gestion SST ; • Protéger les travailleurs des blessures et des maladies professionnelles ; • Protéger les travailleurs de la violence basée sur le genre et du harcèlement sexuel au travail, y compris par des infrastructures adaptées à la dimension de genre (toilettes séparées, terrains d'entreprise bien éclairés) ; • Protection des travailleurs pendant la grossesse, y compris avec la fourniture d'équipements de protection appropriés. Exemples d'indicateurs GRI 403 sur le genre: • Types de blessures et taux de blessures par sexe : Le nombre et les taux de blessures et de maladies professionnelles, y compris les décès, ventilés par sexe ; • Comités de santé et de sécurité par sexe : Le pourcentage de comités de santé et de sécurité ou organes similaires où les femmes et les hommes sont représentés ; • Promotion de la santé des travailleurs, avec une perspective de genre : Le pourcentage de programmes et d'initiatives visant à promouvoir la santé des travailleurs, y compris les programmes de santé physique et mentale, spécifiquement conçus pour répondre aux besoins uniques des femmes et des hommes.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Esclavage moderne	L'entité rend compte des risques liés à l'esclavage moderne dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement, y compris la déclaration des entités directement détenues et des entités détenues ou contrôlées par celles-ci.	GRI: 201-1 : Performance économique 203-1 : Impacts économiques indirects 408-1 : Travail des enfants 409-1 : Travail forcé ou obligatoire 414-1 : Évaluation sociale des fournisseurs. Protocole de 2014 à la Convention sur le travail forcé, 1930 (P029). Engagement de la Mauritanie pour éradiquer l'esclavage moderne.	Convention collective nationale interprofessionnelle (CJR) Nouveau code des investissements, 2023 (CJR) Code relatif à la protection de l'enfant (CJR)	BRE Ethical Labour Sourcing Standard - BES 6002 • Walk Free Global Slavery Index; • Protocole de 2014 : o Nombres de cas de travail forcé identifiés et poursuivis en justice : Évalue l'efficacité de la détection et de la poursuite des pratiques de travail forcé ; o Nombre de victimes de travail force sauvées et réhabilitées : Mesure les efforts de protection et de réhabilitation des victimes ; o Mise en œuvre des politiques nationales contre le travail forcé : Vérifie l'adoption de mesures législatives et administratives conformes au protocole.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
L'égalité de genre	L'entité a conçu, mis en œuvre et communiqué une politique de diversité pour promouvoir la diversité de genre à tous les niveaux des employés. Les risques liés au genre comprennent l'accès inégal aux postes de direction et à la prise de décision, les préjugés systémiques dans les évaluations de performance, les promotions et les primes, ainsi que l'absence de mécanismes de réclamation tenant compte des questions de genre.	SASB : Capital humain : Diversité, équité et inclusion. GRI 401 : Emploi – 401-1 : Embauches de nouveaux employés et taux de rotation des employés. Embauches par sexe. GRI 405 : Diversité et opportunités égales. Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies (UN WEPs). 2X Criteria	Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre (CP) Loi d'orientation sur l'économie sociale et solidaire (CJR) Stratégie nationale d'autonomisation économique de la femme (CP)	Les normes GRI incluent des lignes directrices spécifiques pour rendre compte de l'égalité des sexes, y compris la discrimination fondée sur le sexe, l'égalité de rémunération pour un travail égal et la représentation des femmes dans les postes de direction. En utilisant ces normes, les organisations peuvent évaluer et divulguer publiquement leurs efforts en matière d'égalité des sexes et identifier les domaines où la discrimination basée sur le genre existe. Exemples d'indicateurs GRI 405 : • Congé parental : Le nombre total d'employés ayant pris un congé parental et le nombre d'hommes et de femmes étant retournés au travail après leur congé parental ; • Taux de retour au travail après le congé parental : Le pourcentage de femmes et d'hommes retournant au travail après un congé parental, désagrégé par sexe ; • Taux de rétention après le congé parental : Le pourcentage d'employés restant en emploi après leur retour de congé parental, divisé par sexe; • Formation sur l'égalité des sexes : Le pourcentage d'employés ayant participé à des formations ou des programmes de sensibilisation à l'égalité des sexes ou aux politiques anti-discrimination ; • Opportunités de développement de carrière pour les femmes : Le pourcentage de femmes ayant accès à des programmes de développement de carrière ou à des opportunités de mentorat comparé aux hommes; • Représentation des sexes lors des recrutements : Le pourcentage de candidats à un poste selon le sexe et le pourcentage d'offres d'emploi faites aux femmes et aux hommes

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Non-Discrimination, Diversité et Égalité des opportunités	L'entité a mis en place et communiqué une politique de diversité afin de garantir que chaque employé soit traité de manière égale et ait les mêmes opportunités sans discrimination Les risques liés au genre comprennent la discrimination basée sur le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle, l'incapacité à mettre en œuvre des pratiques de recrutement et de rétention inclusives, les aménagements inadéquats pour les travailleurs ayant des besoins divers et les préjugés inconscients dans la culture d'entreprise et les systèmes RH.	GRI 405, 406. Convention sur la Discrimination (Emploi et profession), 1958. Convention sur la violence et le harcèlement, 2019 (No. 190) et recommandation No. 206. Principes de Yogyakarta (2006). Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981). Principes de l'ONU pour l'autonomisation des femmes (UN WEPs)	Convention collective nationale interprofessionnelle (CRJ)) Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre (CP)	GRI : L'organisation du *reporting* doit tenir compte des cas de discrimination basée sur le genre, la race, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'origine nationale ou l'origine sociale, tels que définis par l'OIT, ainsi que d'autres formes pertinentes de discrimination, impliquant les parties prenantes internes ou externes dans toutes les opérations pendant la période de reporting. Les normes GRI incluent des lignes directrices spécifiques pour le reporting sur l'égalité de genre, y compris la discrimination basée sur le genre, l'égalité de rémunération pour un travail égal et la représentation des femmes dans les postes de direction. Exemples d'indicateurs GRI 405 : • Politiques de harcèlement sexuel : L'organisation dispose-t-elle d'une politique de harcèlement sexuel et comment est-elle mise en œuvre et communiquée aux employés ? • Politiques sur la violence basée sur le genre: Politiques et pratiques de l'organisation pour prévenir et traiter la violence basée sur le genre (VBG) sur le lieu de travail ; • Diversité de genre dans le pipeline des talents : Pourcentage de femmes et d'hommes dans le pipeline des talents de l'organisation, y compris les recrutements et promotions ; • Engagement communautaire sensible au genre : Engagement et partenariat avec des organisations externes travaillant sur l'égalité de genre ou l'autonomisation des femmes dans la communauté ; • Mécanismes de plainte sensibles au genre : Disponibilité de mécanismes de plainte spécifiquement pour les questions liées au genre et données ventilées par sexe sur le nombre de plaintes déposées; • Égalité de genre dans les enquêtes de satisfaction des employés : Inclusion de questions liées au genre dans les enquêtes de satisfaction ou d'engagement des employés et résultats relatifs aux perceptions de l'égalité de genre au sein de l'entreprise.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Peuples autochtones	L'entité doit mettre en œuvre des pratiques de diligence raisonnable et des processus d'engagement communautaire tels que le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (FPIC), ou un processus équivalent en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits des peuples autochtones et les opérations dans des zones de conflit. Le cas échéant, l'entité doit rendre compte des opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels significatifs sur les communautés locales. Les risques liés au genre comprennent les structures de compensation qui peuvent favoriser les chefs de famille masculins, l'exclusion des femmes du soutien financier ou de l'aide aux moyens de subsistance, la perturbation des moyens de subsistance informels des femmes (agriculture de subsistance et activités forestières), étant donné que les femmes n'ont souvent pas de propriété foncière formelle, ce qui les rend invisibles dans les processus d'indemnisation ou de réinstallation.	GRI : Divulgation 413-1 : Opérations avec engagement communautaire local, évaluations d'impact et programmes de développement. Divulgation 413-2 : Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels significatifs sur les communautés locales. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007). Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981).	Convention collective nationale interprofessionnelle (CJR) Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre (CP) Stratégie nationale de bonne gouvernance au Sénégal, 2013	GRI : L'organisation du reporting doit rendre compte des informations suivantes : Pourcentage d'opérations avec engagement communautaire local mis en œuvre, évaluations d'impact et/ou programmes de développement, y compris l'utilisation : i. d'évaluations d'impact social, y compris les évaluations d'impact de genre, basées sur des processus participatifs ; ii. d'évaluations d'impact environnemental et suivi continu ; iii. de la divulgation publique des résultats des évaluations d'impact environnemental et social/genre ; iv. de programmes de développement communautaire local basés sur les besoins des communautés locales, y compris les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées ; v. plans d'engagement des parties prenantes sensibles au genre, basés sur une cartographie des parties prenantes ; vi. de comités et processus de consultation communautaire locale largement basés et incluant les groupes vulnérables ; vii. de conseils d'entreprise, comités de santé et de sécurité au travail et autres organes de représentation des travailleurs pour traiter les impacts; viii. de processus de plaintes formels et sensibles au genre au niveau local pour la communauté.

Piliers sociaux fondamentaux	Critères MSS et éléments genre à considérer	Cadres suggérés	Politiques et cadres juridiques correspondants au Sénégal	Exemple d'indicateurs de conformité applicables
Patrimoine culturel autochtone	Le cas échéant, l'entité doit rendre compte des opérations présentant un risque pour le patrimoine culturel autochtone et, le cas échéant, de la manière dont elle gère ces risques.	GRI : Divulgation 413-1 & 413-2 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions (2005) Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage (2003) African Union Model Law on the Protection of Cultural Property and Heritage (2018)	Stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre (CP)	GRI : Pourcentage d'opérations avec engagement communautaire local mis en œuvre, évaluations d'impact et/ou programmes de développement, y compris l'utilisation. (voir section 'Peuples Autochtones')

ANNEXE 2

ANALYSE DES CO-BÉNÉFICES GENRE PAR SECTEUR DE LA TAXONOMIE

1. SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE

Tableau 5 Analyse des co-bénéfices genre des activités vertes dans le secteur de l'industrie [24]

Activité	Autonomisation économique/Potentiels de création d'emplois et de revenus	Reduction du travail domestique et de soins non rémunéré	Bien-être des femmes	Appréciation globale
A1. Production végétale durable	Élevé Opportunités d'emplois pour les femmes dans les chaines de valeur de production végétale.	Modéré Accès aux produits nécessaires pour préparation des repas.	Élevé Meilleure qualité nutritionnelle et revenus supplémentaires – renforcement du statut social par la formation et leadership.	Élevé
A2 Production durable de riz	Élevé Opportunités d'emplois pour les femmes dans la chaine de valeur riz	Modéré Mécanisation du décorticage – revenus et temps de travail ménager diminués	Élevé Meilleure qualité nutritionnelle et revenus supplémentaires – renforcement du statut social par la formation et leadership.	Élevé
A3. Production durable d'arachide	Élevé Opportunités d'emplois pour les femmes dans la chaine de valeur	Modéré Mécanisation du décorticage – revenus et temps de travail ménager diminués	Modéré Complément de revenus et nutrition, moins de temps consacré à la production manuelle	Modéré
A4. Production durable de mil	Élevé Opportunités d'emplois pour les femmes dans la chaine de valeur	Modéré Impact sur la corvée journalière de l'application de technologies de réduction du temps	Modéré (fournit un aliment de base et revenus modestes, la réduction du travail physique intense contri-	Élevé

		bue à une meilleure santé physique)		
A5. Production animale durable	Élevé Opportunités d'emplois pour les femmes dans la chaine de valeur	Faible Non rémunérés – charge de travail élevée mais pas grande marge pour réduire le temps	Modéré Amélioration de la nutrition et revenus gérés par elles	Modéré
A6. Production aquacole durable	Élevé Opportunités d'emplois pour les femmes dans la chaine de valeur	Faible Ne contribuant pas à réduire la charge des tâches ménagères	Modéré Amélioration de la nutrition et revenus gérés par elles	Modéré
A7. Reboisement	Élevé Plantations commerciales et pépinières gérées par les femmes – génération de revenus supplémentaires	Élevé Plus de bois disponible localement – réduit la corvée de collecte de combustible	Élevé Accès facile aux fruits forestiers, diversification de l'alimentation, accès renouvelé aux plantes médicinales locales	Élevé
A8. Foresterie de conservation	Élevé Possibilité d'accès aux revenues à partir de crédit carbone, paiements pour services environnementaux, etc	Faible Accès restreint aux ressources forestières peut augmenter la corvée de bois, sauf si alternatives fournies	Élevé Forêts protégées maintiennent services écosystémiques vitaux	Élevé
A9. Gestion forestière durable	Élevé Possibilité d'accès aux revenues à partir de crédit carbone, paiements pour services environnementaux, etc.	Élevé Plus de bois disponible localement – réduit la corvée de collecte de combustible	Élevé La restauration des forêts par les femmes améliore leur bien-être : accès amélioré au	Élevé

			combustible durable, revenus supplémentaires, scolarisation des enfants, amélioration du bien-être des femmes	
A10. Réhabilitation et restauration des forêts, y compris le reboisement et la régénération naturelle des forêts après un événement extrême	Élevé Groupements de femmes mobilisées pour reboisement, possibilité d'accès aux revenues à partir de crédit carbone, paiements pour services environnementaux, etc.	Élevé Plus de bois disponible localement – réduit quelque peu la corvée de collecte de combustible	Élevé Amélioration de la résilience locale, sols enrichis et protéines assurées	Élevé

Tableau sommaire

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
A1. Production végétale durable				
A2 Production durable de riz				
A3. Production durable d'arachide				
A4. Production durable de mil				
A5. Production animale durable				
A6. Production aquacole durable				
A7. Reboisement				
A8. Foresterie de conservation				
A9. Gestion forestière durable				

A10. Réhabilitation et restauration des forêts, y compris le reboisement et la régénération naturelle des forêts après un événement extrême				

faible
moyen
élevé

2. SECTEUR DE L'ENERGIE

Analyse des co-bénéfices genre des activités dans le secteur de l'énergie

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail domestique	Bien-être des femmes	Appréciation globale
D1. Production d'électricité à partir de la technologie solaire photovoltaïque (PV)	Élevé Nouveau secteur, opportunités d'emplois pour les femmes et d'entrepreneuriat féminin	Élevé (électricité domestique, éclairage, eau)	Élevé (santé et sécurité améliorées)	Élevé
D2. Production d'électricité à partir de la technologie de l'énergie solaire concentrée (ESC)	Modéré Nouveau secteur, possibilités d'emplois pour les femmes, mais pas beaucoup d'emplois	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Faible (impact indirect)	Modéré
D3. Production d'électricité à partir de l'énergie éolienne	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Modéré : (environnemental, éclairage)	Modéré
D4. Production d'électricité à partir de l'hydroélectricité	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Modéré : (Modéré (irrigation et électricité) , éclairage)	Modéré

D5. Production d'électricité à partir de la bioénergie	Élevé (emplois agricoles, transformation, les femmes sont déjà bien positionnées)	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Modéré (réduction de fumée domestique)	Élevé
D6. Production d'électricité à partir du gaz naturel	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Faible (impacts sanitaires négatifs possibles liés aux émissions)	Faible
D7. Transmission et distribution d'électricité	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Élevé (éclairage public, santé)	Modéré
D8. Stockage de l'électricité	N/A	N/A	N/A	N/A
D9. Stockage de l'hydrogène à faible émission de carbone	N/A	N/A	N/A	N/A
D10. Fabrication de l'hydrogène à faible émission de carbone	Modéré Nouveau secteur, possibilités d'emplois pour les femmes, mais pas beaucoup d'emplois	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	N/A	Modéré
D11. Fabrication de biogaz et de biocarburants pour le transport et bioliquide	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré (indirect) Accès au transport public réduise le temps des tâches domestiques	Modéré (indirect) Accès au transport public facilite l'accès à l'éducation, santé, loisirs, et d'autres espaces	Modéré

D12. Cogénération de chaleur/froid et d'électricité à partir de l'énergie solaire	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré (indirect) Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Modéré Accès amélioré a l'énergie pour usage domestique	Modéré
D13. Cogénération de chaleur/froid et d'électricité à partir de bioénergie	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré Accès amélioré à l'énergie pour usage domestique	Modéré Accès amélioré a l'énergie pour usage domestique	Modéré
D14. Pompage solaire pour l'accès à l'eau potable et à l'irrigation	Élevé (Augmentation de la productivité agricole des femmes)	Élevé (Réduction de temps consacré de corvée d'eau)	Élevé (eau sanitaire, irrigation)	Élevé
D15. Production d'énergie à partir de la bioénergie pour la cuisson	Modéré Emplois et entreprenariat pour les femmes dans la chaine de valeur (mais pas à grand échelle)	Élevé (forte réduction de corvées)	Élevé (santé et confort améliorés)	Élevé
D16. Recherche et développement – services professionnels	Modéré Opportunités d'emplois pour les femmes	N/A	N/A	N/A

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
D1. Production d'électricité à partir de la technologie solaire photovoltaïque (PV)				
D2. Production d'électricité à partir de la technologie de l'énergie solaire concentrée (ESC)				
D3. Production d'électricité à partir de l'énergie éolienne				
D4. Production d'électricité à partir de l'hydroélectricité				
D5. Production d'électricité à partir de la bioénergie				
D6. Production d'électricité à partir du gaz naturel				
D7. Transmission et distribution d'électricité				
D8. Stockage de l'électricité	N/A	N/A	N/A	N/A
D9. Stockage de l'hydrogène à faible émission de carbone	N/A	N/A	N/A	N/A

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
D10. Fabrication de l'hydrogène à faible émission de carbone	élevé	élevé	moyen	élevé
D11. Fabrication de biogaz et de biocarburants pour le transport et bioliquide	faible	élevé	élevé	élevé
D12. Cogénération de chaleur/froid et d'électricité à partir de l'énergie solaire	faible	élevé	élevé	élevé
D13. Cogénération de chaleur/froid et d'électricité à partir de bioénergie	faible	élevé	élevé	élevé
D14. Pompage solaire pour l'accès à l'eau potable et à l'irrigation	moyen	faible	moyen	moyen
D15. Production d'énergie à partir de la bioénergie pour la cuisson	élevé	faible	moyen	moyen
D16. Recherche et développement – services professionnels	faible	N/A	N/A	N/A

faible
moyen
élevé

3. SECTEUR DU TRANSPORT

Analyse des co-bénéfices genre des activités écologiques dans le secteur des transports

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail domestique	Bien-être des femmes	Appréciation globale
H1. Transport public urbain	Élevé (80 % des femmes utilisent le transport public essentiel à leur travail)	Élevé Trajets urbains plus rapides facilitent les taches liées au travail de soin/ domestique	Élevé (Sécurité accrue ; transports bien conçus, alertes / véhicules réservés femmes, réduisant harcèlement)	Élevé
H2. Micromobilité (vélos, deux-roues, mobilités douces)	Élevé Autonomie de déplacement améliore l'accès aux emplois, entreprenariat et génération de revenues en général	Élevé Options de transport flexibles et autonomie de déplacement facilite les taches liées au travail de soin/ domestique	Élevé Options de transport flexibles et autonomie de déplacement facilite l'accès aux services, loisirs et participation	Modéré
H3. Infrastructures de transport	Faible (secteur fortement masculinisé)	Modéré (indirect) Options de transport flexibles et autonomie de déplacement facilite les taches liées au travail de soin/ domestique	Modéré (indirect) Options de transport flexibles et autonomie de déplacement facilite l'accès aux services, loisirs et participation politique des femmes	Modéré

H4. Transport interurbain (fret & passagers)	Modéré (Emplois indirects ; conductrices, guichetières…)	Modéré (Liaisons inter-villes facilitent accès à la sante)	Modéré (Accès régional aux soins et marchés ; les femmes rurales peuvent se déplacer, bien-être maternel amélioré)	Modéré
H5. Voitures particulières & VUL	Faible (Propriété faible ; rares femmes détentrices de véhicule)	Élevé (Gain de temps important ; véhicule personnel plus rapide que marche ou transports publics)	Modéré (Comfort accru – meilleure accessibilité, mais plus de pollution et risques routiers)	Modéré
H6. Transport maritime et fluvial	Modéré Emplois et entreprenariat pour les femmes dans la chaine de valeur (mais pas à grand échelle)	Élevé (forte réduction de corvées)	Élevé (santé et confort améliorés)	Élevé
H7. Infrastructure portuaire bas carbone	Faible (secteur fortement masculinisé)	Faible	Faible	Faible
H7. Infrastructures aéroportuaires bas carbone	Faible (secteur fortement masculinisé)	Faible (Pas pour usage domestique)	Faible	Faible
H9. Transport aérien de voyageurs et de marchandises à faible émission de carbone	Faible (secteur fortement masculinisé)	Faible (Pas pour usage domestique)	Modéré (Potentiel de solutions ; études genre , etc.)	Faible
H9. Recherche & développement – Services professionels (transport)	Modéré (Emplois qualifiés ; opportunités croissantes en ingénierie / planification, mais pas grande proportion d'emplois)	Faible (Effet indirect ; innovations peu visibles immédiatement dans la routine quotidienne)	Modéré (Potentiel de solutions ; études genre , etc.)	Modéré

Tableau sommaire

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
H1. Transport public urbain				
H2. Micromobilité				
H3. Infrastructures de transport				
H4. Transport interurbain (fret et passagers)				
H5. Voitures particulières et véhicules utilitaires légers				
H6. Transport maritime et fluvial de marchandises et de passagers				
H7. Infrastructure portuaire bas carbone				
H8. Infrastructure aéroportuaire bas carbone				
H9. Transport aérien de voyageurs et de marchandises à faible émission de carbone				
H10. Recherche et développement – services professionnels				

4. SECTEUR DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Analyse des co-bénéfices genre des activités écologiques dans le secteur des transports

Activité	Autonomisation économique	Réduction du temps domestique	Amélioration du bien-être (santé, vie)	Appréciation globale
E1. Collecte et transport des déchets solides non dangereux en fraction séparées à la source	Modéré (De nombreuses femmes travaillent dans la collecte/nettoyage, mais nombre d'emplois est limité)	Faible (Moins de temps passé à gérer les déchets domestiques mais effet négligeable)	Modéré (Environnement plus sain, réduction des nuisances, et réduction des maladies liées aux déchets)	Modéré
E2. Valorisation des déchets non dangereux	Modéré (Génère des revenus pour des collectifs et entrepreneuses du recyclage mais le nombre d'emplois est limité)	Faible pas lie au travail domestique	Modéré (Réduit les déchets inertes, améliore la salubrité)	Modéré
E3. Compostage des biodéchets	Modéré (Fournit un engrais gratuit pour potagers familiaux, augmente la sécurité alimentaire)	Modéré (Moindre volume de déchets à gérer à la maison)	Modéré (Sols plus fertiles, moins d'engrais chimiques, épargne que le foyer peut investir sur d'autres besoins)	Modéré
E4. Digestion anaérobie des déchets organiques et des boues d'épuration	Modéré (Emplois d'exploitation/ maintenance du digesteur)	Élevé (Biogaz réduit le temps et l'effort liés à la collecte de bois)	Élevé (Énergie propre pour la cuisson, moins de fumée et meilleure santé respiratoire)	Élevé

E5. Captage et utilisation des gaz d'enfouissement	Faible (projets industriels avec peu d'emploi local	Faible (Impact limité sur les tâches domestiques)	Modéré (Réduction des émissions de gaz nocifs et odeurs)	Faible
E6. Exploitation de décharges - infrastructures existantes	N/A	N/A	N/A	N/A
E7. Exploitation de décharges - nouvelles infrastructures	N/A	N/A	N/A	N/A
E8. Construction, extension et exploitation de systèmes de collecte, de traitement et d'approvisionnement en eau	Faible	Modéré (indirect) (Améliore l'approvisionnement en eau pour usage domestique)	Modéré (indirect) (Améliore l'approvisionnement en eau pour usage domestique)	Modéré
E9. Construction et renouvellement des réseaux d'égouts sanitaires	Faible (Participation féminine limitée dans la construction)	Faible (Pas de changement notable des corvées journalières)	Élevé (Meilleure assainissement réduit infections, améliore la santé de la communauté	Modéré
E10. Construction, extension et exploitation de systèmes de traitement des eaux usées	Faible (secteur fortement masculinisé)	Faible (Pas d'effet direct sur les tâches ménagères - moins de temps consacré au nettoyage des eaux usées - moins de déplacements pour vidange ou évacuation)	Élevé (Réduction des maladies hydriques, meilleure santé publique)	Modéré
E11. Investissements dans l'utilisation efficace de l'eau	Élevé Amélioration de la productivité agricole des femmes	Élevé (Moins de pompage manuel, pénibilité et corvées réduites)	Modéré Accès garanti à l'eau améliore santé et hygiène ; santé physique et mentale améliorée	Élevé

E12. Production et distribution d'eau de réutilisation à des fins non potables	N/A	N/A	N/A	N/A
E13. Recherche et développement – services professionnels	Modéré Inclusion des femmes expertes dans la conception de solutions adaptées	Modéré Innovation en assainissement ménager peut alléger les corvées	Modéré Meilleure planification mène à des services plus sûrs pour femmes et enfants	Modéré

Tableau sommaire

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
E1. Collecte et transport des déchets solides non dangereux en fraction séparées à la source				
E2. Valorisation des déchets non dangereux				
E3. Compostage des biodéchets				
E4. Digestion anaérobie des déchets organiques et des boues d'épuration				
E5. Captage et utilisation des gaz d'enfouissement				
E6. Exploitation de décharges - infrastructures existantes				
E7. Exploitation de décharges - nouvelles infrastructures				
E8. Construction, extension et exploitation de systèmes de collecte, de traitement et d'approvisionnement en eau				
E9. Construction et renouvellement des réseaux d'égouts sanitaires				

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
E10. Construction, extension et exploitation de systèmes de traitement des eaux usées	élevé	élevé	moyen	élevé
E11. Investissements dans l'utilisation efficace de l'eau	faible	élevé	élevé	élevé
E12. Production et distribution d'eau de réutilisation à des fins non potables	faible	élevé	élevé	élevé
E13. Recherche et développement – services professionnels	faible	élevé	élevé	élevé

faible
moyen
élevé

5. SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Analyse des co-bénéfices genre des activités écologiques dans le secteur des transports

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail domestique et de soins	Amélioration du bien-être (santé, vie)	Appréciation globale
C1. Fabrication de produits chimiques de base	Modéré (secteur technique, très peu de femmes dans l'industrie)	Faible (aucun impact direct sur les corvées)	Faible	Faible
C2. Fabrication de ciment	Faible (dominance masculine dans le secteur)	Faible (ne réduit pas le temps domestique)	Faible	Faible
C3. Fabrication de fer et d'acier	Faible (dominance masculine dans le secteur)	Faible (pas de lien avec tâches ménagères)	Faible	Faible
C4. Fabrication d'aluminium	Faible (dominance masculine dans le secteur)	Faible	Faible	Faible
C5. Fabrication de plastique sous forme primaire	Modéré (possibilité d'accès aux emplois pour les femmes)	Faible	Faible	Faible
C6. Fabrication de piles/batteries	Elevé Nouvelle activité/ job: possibilité d'emploi féminin	Faible	Modéré (effet indirect si réduit la pollution automobile)	Modéré
C7. Fabrication de technologies bas carbone pour les transports	Elevé Nouvelle activité/ job: possibilité d'emploi féminin	Faible	Modéré (réduit la pollution automobile)	Modéré

C8. Fabrication de technologies d'énergies renouvelables	Elevé Nouvelle activité/job: possibilité d'emploi féminin	Modéré (électricité/solaire réduisent corvées d'énergie)	Élevé (énergie propre, pas de pollution locale)	Élevé
C9. Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique	Elevé Nouvelle activité/job: possibilité d'emploi féminin	Élevé (foyers améliorés réduisent fortement le temps de cuisson)	Élevé (moins de fumées domestiques, santé améliorée)	Élevé
C10. Fabrication d'équipements pour la production d'hydrogène à faible émission de carbone	Elevé Nouvelle activité/job: possibilité d'emploi féminin	Faible	Élevé (énergie propre, pas de pollution locale)	Modéré
C11. Recherche et développement – services professionnels	Elevé Nouvelle activité/job: possibilité d'emploi féminin	Faible	N/A	Modéré

Tableau sommaire

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
C1. Fabrication de produits chimiques de base				
C2. Fabrication de ciment				
C3. Fabrication de fer et d'acier				
C4. Fabrication d'aluminium				
C5. Fabrication de plastique sous forme primaire				
C6. Fabrication de piles/batteries				
C7. Fabrication de technologies bas carbone pour les transports				
C8. Fabrication de technologies d'énergies renouvelables				
C9. Fabrication d'équipements d'efficacité énergétique				
C10. Fabrication d'équipements pour la production d'hydrogène à faible émission de carbone				
C11. Recherche et développement – services professionnels			N/A	

6. SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Analyse des co-bénéfices genre des activités écologiques dans le secteur des transports

Activité	Autonomisation économique	Réduction du temps domestique	Amélioration du bien-être (santé, vie)	Appréciation globale
F1. Construction de nouveaux bâtiments	Modéré (secteur historiquement masculin, peu d'emplois accessibles aux femmes)	Faible (pas d'amélioration directe des infrastructures domestiques)	Modéré (un logement décent améliore la santé et le cadre de vie)	Modéré
F2. Rénovation de bâtiments existants	Elevé (emplois locaux de rénovation, potentiellement accessibles aux femmes)	Modéré (amélioration de l'isolation/ventilation réduisant les corvées d'entretien)	Modéré (amélioration du confort et des conditions de vie)	Élevé
F3. Acquisition et propriété d'immeubles	N/A	N/A	N/A	N/A
F4. Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	Élevé (Opportunités d'emplois pour les femmes)	Élevé (appareils de cuisson/éclairage efficients réduisent très fortement le temps de cuisine et de corvées ménagères)	Élevé (baisse de la pollution intérieure et économies de budget)	Élevé
F5. Installation, maintenance et réparation de technologies d'énergies renouvelables	Élevé (secteur créateur d'emplois verts, initiatives féminines comme le réseau solaire)	Élevé (accès à l'électricité solaire réduit les corvées de collecte de bois/eau, libère du temps)	Élevé (énergie propre améliorant la santé, l'éducation et réduisant la pauvreté énergétique)	Élevé

F6. Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans des bâtiments recevant du public (et places de stationnement attenantes aux bâtiments)	Modéré secteur naissant au Sénégal, possibilité d'emplois pour les femmes à ce stade)	Faible (sans lien direct avec le travail domestique actuel)	Modéré (potentiel futur de réduction de pollution urbaine)	Modéré
F7. Recherche et développement – Services professionnels	F7. Recherche et développement – Services professionnels Modéré (Opportunité pour accès aux emplois qualifiés pour les femmes)	N/A	Modéré (Innovation durable peut améliorer la qualité du logement et des services)	Modéré

Tableau sommaire

Activité	Autonomisation économique	Réduction du travail de soins	Bien-être des femmes	Appréciation globale
F1. Construction de nouveaux bâtiments	élevé	élevé	moyen	élevé
F2. Rénovation de bâtiments existants	faible	élevé	élevé	élevé
F3. Acquisition et propriété d'immeubles	faible	élevé	élevé	élevé
F4. Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	faible	élevé	élevé	élevé
F5. Installation, maintenance et réparation de technologies d'énergies renouvelables	moyen	faible	moyen	moyen
F6. Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans des bâtiments recevant du public (et places de stationnement attenantes aux bâtiments)	élevé	faible	moyen	moyen
F7. Recherche et développement – Services professionnels	élevé	faible	moyen	moyen

faible
moyen
élevé

MEFP
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

MEFP